



BELLON

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 août 2013

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-Sur-Seine cedex

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Aux Actionnaires

BELLON
Espace Gaymard - 2 place d'Arvieux
13002 Marseille

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 août 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bellon S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 août 2013

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société a procédé à un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et a également évalué s'il existait des indices de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans les notes 2.8 et 4.9 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité.

- les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.16 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.16 fournissait une information appropriée.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes, qui ont par nature un caractère incertain. Comme précisé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 août 2013

III- Vérification spécifique

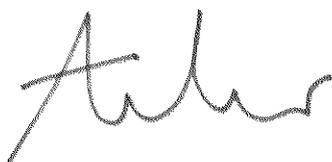
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 10 janvier 2014

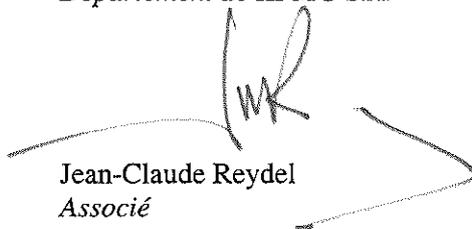
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Hussherr
Associée

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Jean-Claude Reydel
Associé

Comptes consolidés de Bellon S.A. au 31 août 2013

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2012-2013	2011-2012
Chiffre d'affaires	3	18 397	18 236
Coût des ventes	4.1	(15 651)	(15 379)
Marge brute		2 746	2 857
Charges commerciales	4.1	(265)	(261)
Charges administratives	4.1	(1 653)	(1 576)
Autres produits opérationnels	4.1	20	15
Autres charges opérationnelles	4.1	(38)	(53)
Résultat opérationnel⁽¹⁾	3	810	982
Produits financiers	4.2	87	65
Charges financières	4.2	(252)	(283)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	3 et 4.8	17	18
Résultat avant impôt		662	782
Impôt sur les résultats	4.3	(233)	(286)
Résultat de l'ensemble consolidé		429	496
Dont :			
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		306	362
PART REVENANT AU GROUPE		123	134

(1) dont 139 millions d'euros de coûts enregistrés au cours de l'exercice 2012-2013 dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).

2. ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2012-2013	2011-2012
Résultat de l'ensemble consolidé		429	496
Éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat			
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	4.10.3 et 4.13	1	1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	4.10.3 et 4.13		
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture	4.15 et 4.13	0	(21)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture transférée en résultat	4.15 et 4.13	12	13
Écarts de conversion		(342)	287
Impôts sur les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat	4.13	(4)	3
Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises mises en équivalence, nets d'impôts	4.13	7	(9)
Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	4.16.1 et 4.13	(11)	(98)
Impôts sur les autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	4.13	5	23
Total des autres éléments du résultat global après impôts		(332)	199
RESULTAT GLOBAL		97	695
Dont :			
Part revenant au Groupe		10	202
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		87	493

3. ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	4.4	540	574
Goodwills	4.5	5 009	5 236
Autres immobilisations incorporelles	4.6	528	563
Investissements clients	4.7	288	296
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.8	78	81
Actifs financiers non courants	4.10	85	101
Instruments financiers dérivés actifs	4.15	69	26
Autres actifs non courants	4.11	14	15
Impôts différés	4.19	187	169
TOTAL ACTIF NON COURANT		6 798	7 061
Actif courant			
Actifs financiers courants	4.10	7	4
Instruments financiers dérivés actifs	4.15	39	1
Stocks		271	296
Créances d'impôt		119	96
Clients et autres créances	4.11	3 466	3 446
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité « Services Avantages et Récompenses »	4.10	734	609
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.12	1 403	1 451
TOTAL ACTIF COURANT		6 039	5 903
TOTAL DE L'ACTIF		12 837	12 964

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Capitaux propres			
Capital		0	0
Primes d'émission		397	397
Réserves et résultats non distribués		271	259
Capitaux propres – Part du Groupe		668	656
Participations ne donnant pas le contrôle		1 909	1 946
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.13	2 577	2 602
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières	4.14	2 428	3 156
Instruments financiers dérivés passifs	4.15	27	23
Avantages au personnel	4.16	373	382
Autres passifs non courants	4.18	214	222
Provisions	4.17	99	105
Impôts différés	4.19	153	161
TOTAL PASSIF NON COURANT		3 294	4 049
Passif courant			
Découverts bancaires	4.12	41	18
Emprunts et dettes financières	4.14	788	140
Instruments financiers dérivés passifs	4.15	19	23
Dettes d'impôt		109	130
Provisions	4.17	116	41
Fournisseurs et autres dettes	4.18	3 352	3 428
Chèques et Cartes de Services à rembourser		2 541	2 533
TOTAL PASSIF COURANT		6 966	6 313
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		12 837	12 964

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2012-2013	2011-2012
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		810	981
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		271	353
Provisions		93	(9)
Résultat net d'impôt des cessions et autres		(4)	12
Produits des participations		16	16
Variation du BFR lié à l'activité		(128)	56
Variation des stocks		6	(7)
Variation des clients et autres créances		(197)	(87)
Variation des fournisseurs et autres dettes		68	(10)
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		151	157
Variation des actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses		(156)	3
Intérêts payés		(197)	(238)
Intérêts encaissés		9	21
Impôts payés		(280)	(253)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité		590	939
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		(241)	(308)
Cessions d'immobilisations		12	28
Variation des investissements clients	4.7	(7)	(39)
Variation des actifs financiers		19	20
Acquisitions de filiales	4.22	(99)	(586)
Cessions de filiales		1	3
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(315)	(882)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4.13	(8)	(8)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	4.13	(167)	(160)
Achats d'actions propres			
Cessions d'actions propres			
Augmentation de capital			1
Réduction de capital			
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(58)	(109)
Cession de participations sans perte de contrôle		68	64
Émissions d'emprunts et dettes financières		44	775
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(66)	(684)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(187)	(121)
VARIATION DE TRESORERIE		88	(64)
Incidence des différences de change et autres		(159)	56
Trésorerie à l'ouverture		1 433	1 441
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	4.12	1 362	1 433

5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Primes Capital d'émission	Réserves et résultat	Écarts de conversion	Part du Groupe	Total des capitaux propres	
						Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Notes	4.13		4.13				
Capitaux propres au 31 août 2011	25 710	397	236	(171)	462	1 612	2 074
Résultat net			134		134	362	496
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			(30)	98	68	131	199
Résultat global			104	98	202	493	695
Dividendes versés			(8)		(8)	(160)	(168)
Autres variations						1	1
Capitaux propres au 31 août 2012	25 710	397	332	(73)	656	1 946	2 602
Résultat net			123		123	306	429
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			4	(117)	(113)	(219)	(332)
Résultat global			127	(117)	10	87	97
Dividendes versés			(6)		(6)	(171)	(177)
Autres variations			8		8	47	55
Capitaux propres au 31 août 2013	25 710	397	461	(190)	668	1 909	2 577

Annexe aux comptes consolidés

Bellon S.A. est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Marseille.

Pour les besoins de ce document, « Bellon » signifie Bellon S.A., « le groupe » signifie l'ensemble de Bellon S.A. et du groupe Sodexo, et « Sodexo » ou « le groupe Sodexo » signifie l'ensemble de Sodexo S.A. et ses filiales consolidées.

Les comptes consolidés de Bellon S.A. ont été arrêtés par le Directoire en date du 10 décembre 2013 et présentés au Conseil de surveillance le même jour. Ils seront soumis à l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2014.

1. FAITS MARQUANTS

Le Groupe Sodexo a acquis, le 2 novembre 2012, 100 % de la société Servi-Bonos, SA de CV, au Mexique, pour un montant de 70 millions d'euros. Servi-Bonos est un acteur majeur des chèques et cartes de restauration et d'alimentation au Mexique avec près de 5 000 clients à travers le pays et un volume d'émission (valeur faciale des chèques et cartes multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) de près de 300 millions d'euros en 2011.

Les principaux effets sur les comptes consolidés du Groupe des acquisitions que le Groupe a réalisées au cours de l'exercice 2012-2013 sont décrits en note 4.22.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Bases de préparation des états financiers

2.1.1 Base de préparation des informations financières 2012-2013

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de la période, afin d'être en conformité avec le référentiel appliqué par le Groupe Sodexo, lui-même soumis au règlement européen 1606 / 2002 du 19 juillet 2002. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Bellon SA établit un arrêté des comptes sur la même période que sa fille pour l'établissement des comptes consolidés.

L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Concernant les normes IFRS applicables au Groupe, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, compte tenu de la date de clôture du Groupe. Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne ont été sans incidence compte tenu de la date d'application des normes ou interprétations concernées.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations applicables de manière obligatoire

Le Groupe n'a pas identifié de nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice 2012-2013 pour le Groupe, à l'exception de l'amendement à IAS 1 « Présentation des États financiers », qui prévoit la présentation distincte dans l'état du résultat global des autres éléments du résultat global selon qu'ils soient ou non sujets à un reclassement ultérieur en résultat. Cet amendement avait été adopté par anticipation par le Groupe au cours de l'exercice 2011-2012.

2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice 2012-2013.

La révision de la norme IAS 19 « Avantages au personnel », applicable à compter de l'exercice 2013-2014, qui conduit notamment à évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur la base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies, aura un impact négatif sur le résultat financier du Groupe. Ainsi l'application de cette norme pour l'exercice 2012-2013 aurait eu un impact négatif sur le résultat financier d'environ 4 millions d'euros. Par ailleurs, l'impact des coûts des services passés sera comptabilisé intégralement en résultat l'année des modifications des caractéristiques du plan. La suppression de la méthode du « corridor » prévue par la norme révisée n'aura pas d'incidence pour le Groupe, les écarts actuariels étant déjà enregistrés intégralement en autres éléments du résultat global.

Les impacts des autres nouveaux textes, et notamment des normes IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ainsi que les normes IAS 27 amendée « États financiers individuels » et IAS 28 amendée « Participation dans des entreprises associées et co-entreprises », devraient être limités pour le Groupe, le Groupe n'ayant en particulier pas opté pour la comptabilisation des sociétés sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cependant les conséquences pratiques de ces textes et les effets de leur application sur les comptes consolidés sont en cours d'analyse.

2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont effectuées de façon continue sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. notes 4.9 à 4.11) ;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. note 4.15) ;
- les provisions et litiges (cf. notes 4.17 et 4.26) ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (cf. note 4.16) ;
- l'activation des impôts différés (cf. note 4.19) ;
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.21) ;
- la valorisation des *goodwills*, et des actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ainsi que leur durée de vie estimée (cf. note 4.22).

2.3 Principes et méthodes de consolidation

2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Bellon SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le contrôle de fait et les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Bellon SA exerce, directement ou indirectement, une influence notable ou un contrôle conjoint sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de partenariat public-privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis. Une analyse est conduite pour chacune de ces participations, dont le détail figure dans la note 4.8, afin de déterminer si le Groupe y exerce une influence notable ou un contrôle conjoint. Sur la base du résultat de ces analyses, lorsque le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, ces participations sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet.

Le détail des principales sociétés consolidées au 31 août 2013 est présenté en note 6.

2.3.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

2.3.3.1 Transactions en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

2.3.3.2 États financiers libellés en devises étrangères

Pays à monnaie stable

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Bellon SA (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont inscrits en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Écarts de conversion ». Lors de la transition aux normes IFRS, les réserves de conversion cumulées au 1^{er} septembre 2004 ont été reclassées en réserves consolidées.

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique et Turquie. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

Pays hyper-inflationnistes

Pour les pays hyper-inflationnistes, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Traitement des filiales implantées au Venezuela

À la fin de l'année 2009, le Venezuela est entré dans la liste des pays hyper-inflationnistes selon les critères définis par la norme IAS 29. À compter de l'exercice clos le 31 août 2010, le Groupe a donc appliqué, pour la préparation des comptes consolidés, les règles de comptabilisation spécifiques prévues par cette norme aux transactions de nos filiales opérant dans ce pays et **ayant pour devise fonctionnelle la monnaie locale du pays.**

À partir de l'exercice 2009-2010, le Groupe a décidé de ne plus se référer au taux de change officiel décrété par le gouvernement vénézuélien (soit 1 USD = 6,3 bolivars pour l'exercice clos le 31 août 2013 et 1 USD = 4,3 bolivars pour l'exercice clos le 31 août 2012). Les comptes des filiales implantées au Venezuela ont été convertis sur la base du taux observé sur les dernières transactions, au taux de 1 USD = 10,20 bolivars, soit 1 euro = 12,86 bolivars pour l'exercice clos le 31 août 2012 et 1 euro = 13,50 bolivars pour l'exercice clos le 31 août 2013.

En effet, le Groupe estime que ces taux sont plus appropriés :

- d'une part, pour mieux refléter la parité économique entre l'euro et le bolivar compte tenu du contexte d'hyperinflation installé au Venezuela depuis la fin de l'année 2009 ;
- d'autre part, pour estimer le taux le plus probable auquel le Groupe évalue sa capacité future à convertir des bolivars en euros étant donné les restrictions actuelles apportées par les autorités du pays aux transactions sur le marché officiel.

Les impacts sur les comptes du Groupe résultant de cette position sont les suivants :

(en millions d'euros)	2012-2013			2011-2012		
	Données au taux utilisé par le Groupe 1 EUR = 13,50 VEF	Données pro forma au taux officiel 1 EUR = 8,34 VEF	Incidence du choix sur les comptes publiés	Données au taux utilisé par le Groupe 1 EUR = 12,86 VEF	Données pro forma au taux officiel 1 EUR = 5,42 VEF	Incidence du choix sur les comptes publiés
Chiffre d'affaires des filiales vénézuéliennes	73	119	(46)	55	131	(76)
Résultat opérationnel des filiales vénézuéliennes	41	67	(26)	26	61	(35)
Résultat net des filiales vénézuéliennes	9	14	(5)	8	19	(11)
Capitaux propres des filiales vénézuéliennes	47	77	(30)	27	64	(37)

2.4 Regroupement d'entreprises et goodwill

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. La juste valeur de la contrepartie transférée correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date de l'échange. Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du *goodwill* s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs, y compris en ce qui concerne les impôts différés actifs qui, s'ils sont reconnus au-delà d'un an après la date de l'acquisition, génèrent un produit d'impôt. Le *goodwill* se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des participations dans les entreprises mises en équivalence.

2.4.1 Goodwill

2.4.1.1 Acquisitions réalisées à compter du 1^{er} septembre 2009

L'écart résiduel correspondant à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le montant payé), augmenté du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (évaluées soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis) sur la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis et des passifs repris, est inscrit à l'actif de l'état consolidé de la situation financière sur la ligne *goodwills*.

L'option d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle à leur juste valeur ou pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

2.4.1.2 Acquisitions réalisées entre le 1^{er} septembre 2004 et le 31 août 2009

Le *goodwill* correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Les coûts directement liés à l'acquisition étaient pris en compte dans le coût d'acquisition et donc le *goodwill*.

Ces *goodwills* ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

2.4.2 Goodwill négatif

Il représente l'excédent de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de la société acquise à la date d'acquisition sur le prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle.

Après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul, le *goodwill* négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

2.4.3. Transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle, en l'absence de prise ou de perte de contrôle, sont comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale (y compris le goodwill) reste inchangée.

Avant le 1^{er} septembre 2009, un goodwill était comptabilisé lors de l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition de ces participations à la date de transaction par rapport à leur valeur comptable.

2.4.4. Ajustements et/ou compléments de prix

Depuis le 1^{er} septembre 2009, les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du goodwill uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat ou en capitaux propres selon la norme IFRS appropriée.

2.4.5. Regroupement d'entreprises réalisé par étapes

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation que le Groupe détenait précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée, au moment de la prise de contrôle de cette entreprise, à la juste valeur par le compte de résultat. Pour la détermination du goodwill à la date d'obtention du contrôle, la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le prix payé) est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du goodwill. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles, sauf certaines marques dont la durée d'utilité n'est pas limitée, sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	3-7 ans
Logiciels	3-5 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Relations clientèle	3-20 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-20 ans

Les marques acquises dont la durée de vie est déterminée sont amorties, sur une durée généralement inférieure à dix ans. Certaines marques, pour lesquelles le Groupe estime que la période pendant laquelle elles pourront être utilisées n'est pas limitée, notamment sur la base de critères de pérennité et de notoriété, ne font pas l'objet d'amortissement.

Compte tenu des caractéristiques juridiques des baux commerciaux français, les droits au bail sont considérés comme ayant une durée de vie indéterminée et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

2.7 Contrats de location

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location est constatée à l'actif de l'état consolidé de la situation financière au commencement du contrat de location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

2.8 Dépréciation d'actifs

2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les *goodwills* et les autres actifs incorporels, ayant une durée d'utilité indéterminée (tels que les marques) font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

2.8.2.1 Unités génératrices de trésorerie

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT ou par groupe d'UGT au plus petit niveau auquel les *goodwills* sont suivis par le Groupe. Ce niveau est déterminé comme étant généralement l'un des deux principaux secteurs d'activité du Groupe avec un découpage par zone géographique en ce qui concerne l'activité Services sur Site. Les tests de dépréciations des *goodwills* ne sont pas réalisés à un niveau supérieur au secteur d'activité avant regroupement pour les besoins de l'information sectorielle (voir note 3).

Les actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT incluent :

- le *goodwill* qui leur est affecté dans la mesure où l'UGT ou le groupe d'UGT est susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises ;
- les autres immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les investissements clients et le besoin en fonds de roulement net.

2.8.2.2 Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

2.8.2.3 Méthode de détermination de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel le Groupe serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes ; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT ou groupes d'UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent des plans d'activité établis généralement à deux ou trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété le résultat opérationnel en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital calculé pour le Groupe, majoré pour certaines UGT ou groupes d'UGT, d'une prime pour tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.9.

2.8.2.4 Comptabilisation des pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

2.8.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un *goodwill* ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un *goodwill*, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.9 Investissements clients

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe peut réaliser des contributions financières. Il peut s'agir, par exemple de participations au financement de matériels et aménagements de locaux des clients nécessaires à la réalisation de ses prestations ou autres participations financières qui sont récupérées sur la durée du contrat. La durée d'amortissement est généralement inférieure à 10 ans mais elle peut s'étendre au-delà en fonction de la durée du contrat. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé en déduction du revenu sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

2.11 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant de la dépréciation enregistrée dans le compte de résultat.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

2.12 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière du Groupe à la date de transaction qui correspond à la date à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont généralement déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés en autres éléments du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur puis ultérieurement comptabilisé au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;
- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier.

2.12.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer majoritairement ou autant que possible les acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à leur juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent. La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont généralement déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

2.12.3 Engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consolidé les engagements donnés concernant des rachats de participations ne donnant pas le contrôle par la constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des participations ne donnant pas le contrôle correspondantes et pour la constatation d'un *goodwill* complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat des participations ne donnant pas le contrôle, qui ont tous été conclus avant le 1^{er} septembre 2009, sont comptabilisés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue dans les autres dettes financières pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- le *goodwill* prévisionnel est enregistré à l'actif de l'état consolidé de la situation financière ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de valeur ultérieures de la dette sont enregistrées par contrepartie du *goodwill* pour les acquisitions réalisées avant le 1^{er} septembre 2009.

2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé qualifié. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.15 Actions propres

Les actions de la société Bellon SA détenues par Bellon SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

2.16 Provisions

Une provision est comptabilisée si le Groupe a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale (hors impôts sur les résultats) liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

2.17 Avantages au personnel

2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

2.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont comptabilisés en autres éléments du résultat global conformément à l'option permise par la norme IAS 19. Les écarts actuariels n'ont aucune incidence sur le compte de résultat. Lors de la transition IFRS, les pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1^{er} septembre 2004 ont été comptabilisés en capitaux propres.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés (droits irrémédiablement acquis) est reconnue en résultat, la part relative aux droits non acquis fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif de l'état consolidé de la situation financière lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus ;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif de l'état consolidé de la situation financière lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout avantage disponible sous la forme de remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;
- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
 - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
 - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels et les coûts des services passés dus à la modification d'un régime existant ou à la création d'un nouveau régime sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions de Sodexo S.A. et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués à la date d'octroi.

Le Groupe réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables dont l'acquisition est attendue ainsi que le nombre d'actions attribuées gratuitement qui seront probablement livrées au regard des conditions d'acquisition. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les caractéristiques des paiements fondés sur des actions sont présentées en note 4.21.

2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- la comptabilisation initiale des *goodwills* ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur différences temporelles et reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

2.22 Compte de résultat

2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination

Le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent notamment les amortissements et éventuelles pertes de valeur relatives aux relations clientèle et aux marques, les éventuelles pertes de valeur des *goodwills*, les résultats de cession des immobilisations corporelles, incorporelles et des filiales consolidées.

2.22.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- pour les Services sur Site, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- pour les Services Avantages et Récompenses, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration et des autres Services sur Site, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

En ce qui concerne les Services Avantages et Récompenses, les commissions reçues des clients sont comptabilisées lors de l'émission des chèques et leur envoi au client ou lorsque les cartes sont créditées ; les commissions reçues des affiliés sont comptabilisées lors du remboursement des chèques ou l'utilisation des cartes. Les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés sont enregistrés en tenant compte de leur date d'expiration et du délai de présentation des titres par les affiliés au remboursement.

2.22.3 Impôts sur les résultats

Suite à l'instauration de la contribution économique territoriale (CET) applicable aux filiales françaises dans le cadre de la loi de finance pour 2010, le Groupe a opté pour la comptabilisation en impôts sur les résultats de la part de la CET relevant de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les crédits d'impôt qui n'interviennent pas dans la détermination du résultat fiscal et qui sont toujours remboursés par l'État, lorsqu'ils n'ont pas été imputés sur l'impôt sur les sociétés, y compris le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) introduit en France par la 3^e loi de finances rectificative pour 2012, sont comptabilisés en tant que subventions, en déduction des charges auxquelles ils se rapportent.

2.22.4 Programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts

Le Groupe s'est engagé dans un programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts afin de renforcer sa compétitivité. Les charges liées à ce programme sont présentées dans les différentes rubriques de charges opérationnelles du compte de résultat, selon les fonctions concernées et dans une colonne « éléments non alloués » dans l'information sectorielle. Il s'agit principalement des coûts nets de sortie de contrats (y compris des pertes de valeur sur des actifs dédiés à ces contrats et, le cas échéant, des pertes et des provisions pour contrats déficitaires) ainsi que des coûts de réorganisation.

2.23 Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

3. SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe sont suivies par les principaux décideurs opérationnels comme suit : « Services sur Site » et « Services Avantages et Récompenses ». Au sein de l'activité « Services sur Site », les structures sont organisées par grandes zones géographiques.

Les secteurs opérationnels présentés sont principalement issus de secteurs opérationnels ayant des activités présentant des caractéristiques économiques semblables et notamment des taux de marge opérationnelle similaires à long terme.

Le secteur présenté Services sur Site Reste du Monde regroupe trois secteurs opérationnels : Services sur Site Amérique Latine, Services sur Site en Afrique, Moyen-Orient, Asie, Australie et Services sur Site Chine. Ces trois secteurs opérationnels intègrent des pays et régions qui sont situés dans des zones économiques émergentes et présentent ainsi certains facteurs économiques communs. De plus, aucun de ces secteurs opérationnels ne dépasse les critères quantitatifs de présentation séparée stipulés au paragraphe 13 de la norme IFRS 8.

Les secteurs opérationnels présentés sont les suivants :

- l'activité « Services sur Site » détaillée selon les zones géographiques suivantes :
 - Amérique du Nord,
 - Europe continentale,
 - Royaume-Uni et Irlande,
 - Reste du monde ; et
- l'activité « Services Avantages et Récompenses ».

Aucun client du Groupe ni aucun contrat ne contribuent à plus de 2 % du chiffre d'affaires consolidé.

3.1 Par secteur d'activité

Exercice 2012-2013 <i>(en millions d'euros)</i>	Services sur Site				Total	Services Avantages et Récompenses	Frais de Direction Générale	Éléments non alloués ⁽¹⁾	Total	
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	6 821	5 716	1 397	3 683	17 617	780			18 397	
Ventes interactives (Groupe)						10		(10)	0	
TOTAL	6 821	5 716	1 397	3 683	17 617	790		(10)	18 397	
Résultat opérationnel sectoriel	371	196	67	119	753	304	(98)	(10)	(139)	810
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1	3	3	10	17					17
Résultat financier										(165)
Impôts sur les résultats										(233)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										306
PART DU RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE										123
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	59	113	17	47	236	28		7		271
Autres charges sans impact en trésorerie	5	3	1	2	11	2	4			17

(1) Correspondant aux coûts enregistrés au cours de l'exercice 2012-2013 dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts (voir note 2.22.4).

Exercice 2011-2012 (en millions d'euros)	Services sur Site				Total	Services Avantages et Récompenses	Frais de Direction Générale	Éliminations	Éléments non alloués ⁽¹⁾	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume- Uni et Irlande	Reste du monde						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	6 730	5 646	1 543	3 577	17 496	740				18 236
Ventes interactives (Groupe)						16		(16)		0
TOTAL	6 730	5 646	1 543	3 577	17 496	756		(16)		18 236
Résultat opérationnel sectoriel	346	215	80	126	767	290	(85)	(16)	26	982
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1	3	3	11	18					18
Résultat financier										(218)
Impôts sur les résultats										(286)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										362
PART DU RESULTAT NET REVENANT AU GROUPE										134
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	62	106	83	53	304	27	22			353
Autres charges sans impact en trésorerie	6	3	1	2	12	2	5			19
<i>(1) Correspondant à l'impact comptable favorable généré par le changement d'indice d'inflation utilisé dans le calcul du coût des régimes à prestations définies au Royaume-Uni.</i>										

3.2 Par pays significatif

L'activité du Groupe est dispersée sur 80 pays dont deux ayant un chiffre d'affaires représentant plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé : la France (son pays de domiciliation) et les États-Unis. Le chiffre d'affaires et les actifs non courants de ces pays sont les suivants :

Au 31 août 2013 <i>(en millions d'euros)</i>	France	États-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 792	6 429	9 176	18 397
Actifs non courants ⁽¹⁾	1 143	2 642	2 580	6 365

(1) Hors actifs financiers, participations dans les entreprises mises en équivalence, impôts différés actifs.

Au 31 août 2012 <i>(en millions d'euros)</i>	France	États-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 775	6 366	9 095	18 236
Actifs non courants ⁽¹⁾	1 129	2 785	2 755	6 669

(1) Hors actifs financiers, participations dans les entreprises mises en équivalence, impôts différés actifs.

3.3 Par service

Le chiffre d'affaires par service se décompose comme suit

<i>(en millions d'euros)</i>	2012-2013	2011-2012
Services de restauration	12 693	12 756
Services de <i>facilities management</i>	4 924	4 740
Total chiffre d'affaires Services sur Site	17 617	17 496
Services Avantages et Récompenses	790	756
Éliminations	(10)	(16)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	18 397	18 236

4. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 AOUT 2013

4.1 Charges opérationnelles par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2012-2013 ⁽¹⁾	2011-2012
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(320)	(357)
Charges de personnel		
• Salaires	(6 656)	(6 449)
• Autres charges de personnel ⁽²⁾	(2 049)	(1 905)
Achats consommables et variations de stocks	(5 605)	(5 734)
Autres natures de charges ⁽³⁾	(2 957)	(2 809)
TOTAL	(17 587)	(17 254)

(1) Dont 139 millions d'euros de coûts enregistrés au cours de l'exercice 2012-2013 dans le cadre du programme d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts.

(2) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.16), aux régimes de retraites à contribution définie (note 4.16), aux stock-options et actions attribuées gratuitement (note 4.21).

(3) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (306 millions d'euros pour l'exercice 2012-2013, 330 millions d'euros pour l'exercice 2011-2012), les honoraires, les autres achats consommés, les frais de sous-traitance et frais de déplacements.

4.2 Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2012-2013	2011-2012
Coût de l'endettement brut ⁽¹⁾	(187)	(225)
Produits générés par la trésorerie ou équivalents	6	9
Coût de l'endettement net	(181)	(216)
Produits générés par les prêts et créances au coût amorti	6	6
Autres produits financiers	0	3
Autres charges financières	(5)	(7)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	(7)	(7)
Rendement attendu des actifs de régime	34	42
Charge d'actualisation des obligations de régime	(37)	(39)
Ajustement monétaire lié au traitement de l'hyper inflation	(16)	(4)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture	24	(1)
Autres	17	5
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS, NET	(165)	(218)
DONT PRODUITS FINANCIERS	87	65
DONT CHARGES FINANCIERES	(252)	(283)

(1) Le coût de l'endettement brut correspond à la charge d'intérêts relative aux passifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les intérêts relatifs aux instruments financiers de couverture

4.3 Impôt sur les résultats

4.3.1 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en millions d'euros)	2012-2013	2011-2012
Résultat avant impôt	662	782
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(17)	(18)
Résultat comptable avant impôt	645	764
Taux d'impôt de Sodexo SA ⁽¹⁾	36,10 %	36,10%
Charge d'impôt théorique	(233)	(275)
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	39	39
Contribution additionnelle sur les dividendes versés	(7)	
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	25	16
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	(19)	(24)
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	1	3
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(28)	(34)
Charge d'impôt réelle	(222)	(275)
Retenues à la source	(11)	(11)
TOTAL IMPOT SUR LES RESULTATS	(233)	(286)

(1) Le taux d'impôt de 36,10 % tient compte de la contribution exceptionnelle, instaurée en décembre 2011, pour les exercices clos entre le 31 août 2012 et le 31 août 2015, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires (ou celui du groupe d'intégration fiscale auquel elle appartient) est supérieur à 250 millions d'euros.

4.3.2 Ventilation de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2012-2013	2011-2012
Charge d'impôt exigible	(203)	(266)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	2
Provisions pour risques fiscaux	(3)	(5)
Utilisation de crédits d'impôts, déficits fiscaux, différences temporelles reportables	(37)	29
Sous-total impôts exigibles	(243)	(240)
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	(10)	(53)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	(4)	1
Utilisation de crédits d'impôts, déficits fiscaux et pertes reportables	35	17
Sous-total impôts différés	21	(35)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(222)	(275)

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir provisionnées au cours de l'exercice 2012-2013 dans les comptes du Groupe s'élèvent à 1 million d'euros (1 million d'euros pour l'exercice 2011-2012).

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence passe de 37,5 % pour l'exercice 2011-2012 à 36,1 % pour l'exercice 2012-2013.

4.4 Immobilisations corporelles

4.4.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeurs nettes au 31 août 2011	69	375	69	513
Augmentations de l'exercice	3	174	30	207
Diminutions de l'exercice	(7)	(12)	(2)	(21)
Actifs classés comme destinés à être cédés				
Entrées de périmètre	21	27	1	49
Sorties de périmètre				
Dotations aux amortissements	(16)	(162)	(21)	(199)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	1			1
Écarts de conversion	4	18	4	26
Autres variations	21	(7)	(16)	(2)
Valeurs nettes au 31 août 2012	96	413	65	574
Augmentations de l'exercice	4	147	51	202
Diminutions de l'exercice	(1)	(14)	(3)	(18)
Actifs classés comme destinés à être cédés				
Entrées de périmètre		1		1
Sorties de périmètre				
Dotations aux amortissements	(12)	(163)	(16)	(191)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(8)		(8)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Écarts de conversion	(2)	(18)	(1)	(21)
Autres variations	1	23	(23)	1
Valeurs nettes au 31 août 2013	86	381	73	540

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Valeurs brutes	1 702	1 728
Amortissements et dépréciations cumulés	(1 162)	(1 154)
Valeurs nettes	540	574

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en charges commerciales.

4.4.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
31 août 2011	8	45	2	55
31 août 2012	6	46	1	53
31 août 2013	7	38	1	46

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Valeurs brutes	112	143
Amortissements et dépréciations cumulés	(66)	(90)
Valeurs nettes	46	53

L'échéancier des paiements sur les contrats de location financement figure en note 4.14.3.

4.5 Goodwills

La variation des goodwills regroupés par secteur d'activité au cours de l'exercice se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)		Au 31 août 2012	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de conversion	Autres variations	Au 31 août 2013
Services sur Site Amérique du Nord	Brut	2 326			(110)		2 216
	Dépréciations						
Services sur Site Royaume-Uni et Irlande	Brut	596			(41)	2	557
	Dépréciations						
Services sur Site Europe continentale	Brut	988	4		(7)	(3)	982
	Dépréciations						
Services sur Site Reste du monde	Brut	564	10		(92)	3	485
	Dépréciations						
Services Avantages et Récompenses	Brut	557	78		(72)		563
	Dépréciations	(2)					(2)
Sodexo	Brut	206					206
	Dépréciations						
Autres	Brut	2					2
	Dépréciations						
TOTAL	BRUT	5 239	92		(322)	2	5 011
	DEPRECIATIONS	(2)					(2)

Au cours de l'exercice 2012-2013, de nouveaux *goodwills* ont été constatés, notamment suite à l'acquisition de la société Servi-Bonos, SA de CV au Mexique (47 millions d'euros).

La variation des *goodwills* regroupés par secteur d'activité au cours de l'exercice 2011-2012 se présentent de la façon suivante :

(en millions d'euros)		Au 31 août 2011	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de conversion	Autres variations	Au 31 août 2012
Services sur Site Amérique du Nord	Brut	1 997	33		296		2 326
	Dépréciations						
Services sur Site Royaume-Uni et Irlande	Brut	523	12		61		596
	Dépréciations						
Services sur Site Europe continentale	Brut	954	21		13		988
	Dépréciations						
Services sur Site Reste du monde	Brut	210	390		(36)		564
	Dépréciations						
Services Avantages et Récompenses	Brut	599			(42)		557
	Dépréciations	(2)					(2)
Sodexo	Brut	206					206
	Dépréciations						
Autres	Brut	2					2
	Dépréciations						
TOTAL	BRUT	4 491	456		292		5 239
	DEPRECIATIONS	(2)					(2)

Au cours de l'exercice 2011-2012, de nouveaux *goodwills* ont été constatés suite à l'acquisition des sociétés Puras do Brasil au Brésil (390 millions d'euros), Lenôtre en France (15 millions d'euros), Roth Bros aux États-Unis (33 millions d'euros), Atkins Facilities Management Limited (renommée Sodexo Property Solutions Limited) au Royaume-Uni (12 millions d'euros) et RI.CO. S.R.L. en Italie (6 millions d'euros).

4.6 Autres immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des autres immobilisations incorporelles au cours des exercices 2011-2012 et 2012-2013.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Relations clientèle, marques et autres incorporels	Total
Valeurs nettes au 31 août 2011	92	400	492
Augmentations de l'exercice	47	12	59
Diminutions de l'exercice	(4)		(4)
Actifs classés comme destinés à être cédés			
Entrées de périmètre	2	163	165
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(38)	(99)	(137)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(18)	(18)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Écarts de conversion	3	3	6
Autres variations	3	(3)	0
Valeurs nettes au 31 août 2012	105	458⁽¹⁾	563
Augmentations de l'exercice	46	8	54
Diminutions de l'exercice	(2)		(2)
Actifs classés comme destinés à être cédés			
Entrées de périmètre	2	26	28
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(42)	(32)	(74)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat		2	2
Écarts de conversion	(4)	(35)	(39)
Autres variations	4	(8)	(4)
Valeurs nettes au 31 août 2013	109	419⁽¹⁾	528

(1) Y compris des marques et des droits au bail dont la durée de vie est considérée comme indéterminée pour 50 millions d'euros au 31 août 2013 (48 millions d'euros au 31 août 2012).

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Valeurs brutes	969	975
Amortissements et dépréciations cumulés	(441)	(412)
Valeurs nettes	528	563

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coût des ventes, en charges commerciales et en charges administratives à l'exception des amortissements et pertes de valeur portant sur les relations clientèle et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

4.7 Investissements clients

<i>(en millions d'euros)</i>	2012-2013	2011-2012
Investissements au 1 ^{er} septembre	296	222
Augmentations de l'exercice	67	95
Diminutions de l'exercice	(60)	(56)
Écarts de conversion	(15)	34
Autres variations		1
Investissements au 31 août	288	296

4.8 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Lorsque Sodexo a une obligation légale ou implicite de payer pour le compte de la société mise en équivalence, les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les entreprises mises en équivalence font l'objet, d'une provision enregistrée au passif de l'état consolidé de la situation financière (cf. note 4.17). Au cours des exercices 2012-2013 et 2011-2012, les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des entreprises mises en équivalence ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2012		Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de conversion	Au 31 août 2013	
	Valeurs positives	Valeurs négatives						Valeurs positives	Valeurs négatives
Groupe Crèche Attitude	15,1		2,1					17,2	
Doyon Universal Services LLC	16,6		1,8	(0,9)			(0,8)	16,7	
NANA	13,4		1,3	(0,7)		0,7	(0,7)	14,0	
Sociedad Concesionaria BAS SA	9,9		2,1				(1,4)	10,6	
SERCO Sodexo Defense Services PTY Ltd	9,4		5,2	(6,5)			(1,5)	6,6	
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	2,8		0,9	(0,7)		0,3	(0,2)	3,1	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	3,1		1,2	(0,9)	(3,1)		(0,3)	0,0	
Addiewell Prison (Holdings) Ltd		(6,6)	0,5	(0,8)		2,0	0,4		(4,5)
Agecroft Prison Management Ltd		(2,7)	0,2				0,2		(2,3)
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd		(6,9)	0,4	(0,1)	3,3	0,6	0,5		(2,2)
Peterborough Prison Mgt (Holdings) Ltd		(5,7)	0,1	(0,6)	2,3	1,6	0,4		(1,9)
Ashford Prison Services Holdings Ltd		(4,8)	0,2	(0,3)	1,9	1,2	0,3		(1,5)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd		(1,8)	0,5				0,1		(1,2)
Enterprise Healthcare (Holdings) Ltd		(1,8)			1,7		0,1		0,0
Autres	10,9	(2,5)		(3,0)	(1,2)	1,8	(0,1)	9,9	(4,0)
TOTAL	81,2	(32,8)	16,5	(14,5)	4,9	8,2	(3,0)	78,1	(17,6)

(1) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (note 4.15).

(2) Correspondant à la cession de la participation du Groupe dans des sociétés PPP.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2011		Résultat Distribution de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de de périètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écart de conversion	Au 31 août 2012	
	Valeurs positives	Valeurs négatives						Valeurs positives	Valeurs négatives
Doyon Universal Services LLC	14,2		1,2	(0,9)			2,1	16,6	
Groupe Crèche Attitude	14,1		1,7	(0,7)				15,1	
NANA	11,1		1,4	(1,5)		0,8	1,6	13,4	
Sociedad Concesionaria BAS SA	7,8		2,7	(1,7)			1,1	9,9	
SERCO Sodexo Defense Services PTY Ltd	9,6		7,1	(8,3)			1,0	9,4	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	2,1		0,6				0,4	3,1	
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	2,2		0,8	(1,0)		0,5	0,3	2,8	
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd		(4,9)	0,3			(1,7)	(0,6)		(6,9)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd		(3,5)	0,8	(0,7)		(2,7)	(0,5)		(6,6)
Peterborough Prison Mgt (Holdings) Ltd		(3,3)	0,4	(0,1)		(2,2)	(0,5)		(5,7)
Ashford Prison Services Holdings Ltd		(3,0)	0,2	(0,1)		(1,5)	(0,4)		(4,8)
Agecroft Prison Management Ltd		(2,5)	0,1				(0,3)		(2,7)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd		(1,5)	(0,2)				(0,1)		(1,8)
Enterprise Healthcare (Holdings) Ltd		(1,2)	0,1	(0,1)		(0,4)	(0,2)		(1,8)
Autres	9,3	(1,4)	0,8	(1,1)	0,7	(0,1)	0,2	10,9	(2,5)
TOTAL	70,4	(21,3)	18,0	(16,2)	0,7	(7,3)	4,1	81,2	(32,8)

(1) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (note 4.15).

(2) Correspondant à la cession de la participation du Groupe dans la société PPP Catalyst Romford Havering au Royaume-Uni.

Les agrégats financiers des principales entreprises mises en équivalence sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes retraités pour la consolidation aux normes du Groupe – Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe et sont présentés à 100 %) :

(en millions d'euros)	Pays d'activité	% de détention au 31 août 2013			Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
			Actifs	Passifs			
RMPA Holdings Ltd *	UK	14 %	674	680	(6)	33	(4)
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd *	UK	10 %	582	562	20	53	5
Healthcare Support (North Staffs) Holdings Ltd *	UK	25 %	493	494	(1)	4	2
Addiewell Prison (Holdings) Ltd	UK	33,33 %	127	140	(13)	28	2
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd *	UK	25 %	110	123	(13)	19	(2)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd *	UK	10 %	108	131	(22)	13	2
Peterborough Prison Management (Holdings) Ltd *	UK	15 %	105	117	(13)	34	1
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	104	93	11	15	2
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	97	84	12	30	4
Sociedad Concesionaria BAS SA *	Chili	33,33 %	93	61	32	31	6
Ashford Prison Services Holdings Ltd *	UK	15 %	78	88	(10)	30	1
Groupe Crèche Attitude	France	35 %	63	14	49	49	6
NANA	USA	43,60 %	55	22	33	159	4
Agecroft Prison Management Ltd	UK	50 %	47	52	(5)	38	0
Serco Sodexo Defence Services PTY Ltd	Australie	50 %	47	33	13	225	10
Enterprise Education (Holdings) Conwy Ltd *	UK	10 %	45	49	(3)	3	0

* Sociétés-projets de type PPP (cf. note 2.3.2).

4.9 Dépréciation d'actifs

Les dépréciations cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels, y compris les *goodwills*, s'élèvent à 45 millions au 31 août 2013 (39 millions au 31 août 2012). La dotation (nette de reprise) de l'exercice s'élève à 6 millions (17 millions sur l'exercice précédent).

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2013 suivant les principes définis en note 2.8.2 de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues, en fonction des perspectives macroéconomiques des zones géographiques dans lesquelles opèrent les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe, sont les suivantes (les éventuelles pertes de valeur sont enregistrées en autres charges opérationnelles) :

Zone économique	2012-2013		2011-2012	
	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾
Europe continentale	8,5 % à 11 %	2 %	8,5 % à 11 %	2 %
Amérique du Nord	8,5 %	2,5 %	8,5 %	2,5 %
Royaume-Uni et Irlande	8,5 %	2,4 %	8,5 %	2,5 %
Amérique latine	11 %	4 %	11 %	4,2 %
Reste du monde (hors Amérique latine)	9,5 %	3,3 %	9,5 %	3,3 %
Services Avantages et Récompenses	10,5 %	3,6 %	11 %	3,6 %

(1) Le taux d'actualisation défini par le Groupe a été majoré pour certaines zones afin de tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

(2) Le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres des plans du management.

Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

L'analyse de sensibilité à une variation du taux d'actualisation ou à une variation du taux de croissance n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une UGT ou groupe d'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. En effet, les résultats des tests de dépréciation montrent que même une augmentation de 200 points de base du taux d'actualisation ou une diminution de 200 points de base du taux de croissance à long terme ne conduirait pas à une dépréciation des actifs testés pour chaque UGT ou groupe d'UGT testés.

Le Groupe a également procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses opérationnelles afin d'identifier si une diminution de 5 % des cash-flows nets prévisionnels sur l'horizon des plans d'activité du management ainsi que sur le flux terminal conduirait à la comptabilisation d'une dépréciation dans les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2013. Ces analyses n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation pour aucune des UGT ou groupes d'UGT.

4.10 Actifs financiers

4.10.1 Actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>Titres de participation</i>		
Valeurs brutes	3	6
Dépréciations	(2)	(2)
Valeurs nettes	1	4
<i>Prêts et créances</i>		
<i>Créances rattachées à des participations</i>		
Valeurs brutes	41	55
Dépréciations	(2)	(1)
Valeurs nettes	39	54
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	48	43
Dépréciations	(3)	
Valeurs nettes	45	43
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	85	101
Valeurs brutes	92	104
Dépréciations	(7)	(3)
Valeurs nettes	85	101

4.10.2 Actifs financiers courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses</i>		
Valeurs brutes	734	609
Dépréciations		
Valeurs nettes	734	609
<i>Prêts et créances</i>		
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	8	5
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	7	4
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS	741	613
Valeurs brutes	742	614
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	741	613

Les fonds réservés, inclus pour 398 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (250 millions d'euros), en Inde (47 millions d'euros), en Roumanie (32 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (21 millions d'euros). Ces fonds réservés restent la propriété du Groupe Sodexo mais ils font l'objet de restriction quant à leur utilisation, ils ne peuvent être utilisés pour autre chose que le remboursement des affiliés et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

4.10.3 Variation des actifs financiers courants et non courants

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2012	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de conversion et autres	Au 31 août 2013
Actifs financiers disponibles à la vente	612	153		9	1	(40)	735
Prêts et créances	101	4	(4)			(10)	91
TOTAL	713	157	(4)	9	1	(50)	826

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2011	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de conversion et autres	Au 31 août 2012
Actifs financiers disponibles à la vente	626	(3)	(1)		1	(11)	612
Prêts et créances	87	(9)		15		8	101
TOTAL	713	(12)	(1)	15	1	(3)	713

4.11 Créances clients et autres créances

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013			Au 31 août 2012		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Autres actifs non courants	14	0	14	15	0	15
Avances et acomptes versés sur commandes	5	0	5	5	0	5
Clients et comptes rattachés	3 184	(108)	3 076	3 150	(102)	3 048
Autres créances d'exploitation	270	(7)	263	277	(5)	272
Charges constatées d'avance	115	0	115	114	0	114
Créances diverses hors exploitation	7	0	7	6	0	6
CLIENTS ET AUTRES CREANCES	3 581	(115)	3 466	3 552	(107)	3 445

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2013 et au 31 août 2012 par maturité s'établit de la façon suivante :

Répartition des créances clients échues au 31 août :	Au 31 août 2013		Au 31 août 2012	
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur brute	Dépréciation
Terme échu depuis moins de 3 mois	467	(4)	462	(6)
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	57	(10)	60	(12)
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	106	(20)	114	(19)
Terme échu depuis plus de 12 mois	74	(58)	75	(60)
TOTAL DES CREANCES CLIENTS ECHUES AU 31 AOUT	704	(92)	711	(97)
TOTAL DES CREANCES NON ECHUES AU 31 AOUT	2 480	(16)	2 439	(5)
TOTAL DES CREANCES CLIENTS AU 31 AOUT	3 184	(108)	3 150	(102)

Au cours des périodes présentées, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

4.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Valeurs mobilières de placement	479	537
Disponibilités	924	914
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	1 403	1 451
Découverts bancaires	(41)	(18)
TOTAL	1 362	1 433

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 434 millions d'euros au 31 août 2013 (537 millions d'euros au 31 août 2012) et se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Bons de caisse	277	362
Dépôts à terme	134	108
Obligations cotées	1	11
SICAV et autres	22	56
Valeurs mobilières de placement	434	537

Environ 81% de la trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe et des fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses sont placés auprès d'établissements financiers ayant un rating A-1 ou A-2.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la clôture sont libres de toute restriction.

4.13 Variation des capitaux propres

Les opérations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (part du Groupe) se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013			Au 31 août 2012		
	Variation de l'exercice (avant impôt)	(Charge) Produit d'impôt	Variation de l'exercice (après impôt)	Variation de l'exercice (avant impôt)	(Charge) Produit d'impôt	Variation de l'exercice (après impôt)
Actifs financiers disponibles à la vente	1		1	1		1
Couverture des flux de trésorerie	7	(2) ⁽¹⁾	5	(7)	2 ⁽¹⁾	(5)
Écarts actuariels et autres	(4)	2	(2)	(34)	8	(26)
Écart de conversion	(117)		(117)	98		98
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (PART DU GROUPE)	(113)	0	(113)	58	10	68

(1) Y compris les impôts différés relatifs aux instruments de couverture comptabilisés en autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence et présentés sur la ligne « Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises mises en équivalence, nets d'impôts » dans l'état du résultat global consolidé.

4.14 Emprunts et dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013		Au 31 août 2012	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
Emprunts obligataires				
Euros	542	883	43	1 383
Emprunts auprès des organismes financiers ⁽¹⁾				
Dollars US	128	850	21	1 002
Real brésilien	23	0	44	0
Euros	72	660	3	713
Autres monnaies	3	0	1	0
	226	1 510	69	1 715
Emprunts sur location-financement				
Dollars US	0	1	0	1
Euros	4	9	6	13
Autres monnaies	11	16	14	18
	15	26	20	32
Autres emprunts ⁽²⁾				
Euros	2	5	2	24
Autres monnaies	3	4	6	2
	5	9	8	26
TOTAL HORS INSTRUMENTS DERIVES	788	2 428	140	3 156
Juste valeur nette des instruments dérivés ⁽³⁾	(20)	(42)	22	(3)
TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DERIVES	768	2 386	161	3 154

(1) Y compris le produit de l'émission des deux placements privés de 500 millions de dollars et 600 millions de dollars auprès d'investisseurs américains.

(2) Dont 4 millions d'euros au 31 août 2013 (20 millions d'euros au 31 août 2012) correspondent à des dettes reconnues sur des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales.

(3) Décrits en note 4.15.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la comptabilisation au coût historique (montant nominal) dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

4.14.1 Emprunts obligataires

(en millions d'euros)	Au 31 août 2012	Augmentations	Remboursements	Actualisation et autres	Écarts de conversion	Au 31 août 2013
Emprunt 500 millions d'euros – 2007						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)			1		(0)
Intérêts courus	10					10
TOTAL	509			1		510
<i>Taux effectif</i>	<i>4,55 %</i>					<i>4,55 %</i>
Emprunt 880 millions d'euros – 2009						
Nominal	880					880
Frais sur emprunts et prime émission	5			(2)		3
Intérêts courus	32					32
TOTAL	917			(2)		915
Taux effectif	5,97 %					5,97 %
TOTAL	1 426			(1)		1 425

	Au 31 août 2011	Augmentations	Remboursements	Actualisation et autres	Écarts de conversion	Au 31 août 2012
Emprunt 500 millions d'euros – 2007						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	10					10
TOTAL	509					509
<i>Taux effectif</i>	<i>4,55 %</i>					<i>4,55 %</i>
Emprunt 880 millions d'euros – 2009						
Nominal	880					880
Frais sur emprunts et prime émission	7			(2)		5
Intérêts courus	32					32
TOTAL	919			(2)		917
Taux effectif	5,97 %					5,97 %
TOTAL	1 428			(2)		1 426

4.14.1.1 Emprunt de 500 millions d'euros

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 28 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

4.14.1.2 Emprunt de 880 millions d'euros

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 650 millions d'euros remboursable le 30 janvier 2015 et portant intérêt à un taux annuel de 6,25 %. Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros. Après abondement, le taux effectif moyen de cet emprunt ressort à 5,97 %.

Ces deux emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

4.14.2 Autres emprunts auprès des organismes financiers

4.14.2.1 Convention de prêt avec la CNCEP

Le 15 Juin 2004 Bellon SA a signé une convention de prêt de 413 millions d'euros avec la CNCEP (Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance). Le montant de l'emprunt avait une échéance fixée au 4 Juillet 2012 et porte intérêt à 4,78% par an. Ce prêt a été remboursé le 4 juillet 2012.

4.14.2.2 Vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action avec Société Générale

Le 29 Août 2007, Bellon SA a signé un contrat de vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action de 70 millions d'euros avec la Société Générale. Ce financement avait une échéance fixée au 31 Août 2012 et portait intérêt à Euribor 3 mois plus une marge de 45 bps. Une couverture de taux d'intérêt avait été mise en place à la même date. Le taux d'intérêt était fixé à 4,429%. Ce prêt a été remboursé le 31 août 2012.

4.14.2.3 Vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action avec CACIB

Le 12 Avril 2011, Bellon SA et a signé avec CACIB un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant initial de 40 millions d'euros à échéance du 30 Juin 2011. A cette date, le montant du financement a été porté à 70 millions d'euros à échéance du 31 Décembre 2011. Le taux d'intérêt applicable était égal au taux EURIBOR trois mois majoré d'une marge comprise entre 55 bps et 85 bps. Ce prêt a été remboursé le 25 février 2012.

4.14.2.4 Prêt de 70 Millions d'euros auprès de Calyon

Le 23 Juillet 2007, Bellon SA a signé un contrat de prêt de 70 millions d'euros avec Calyon.

Ce prêt a une échéance fixée au 31 Juillet 2014 et porte intérêt à 5,49% par an.

4.14.2.5 Vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action avec Natixis

Le 15 Novembre 2011 Bellon SA a signé deux Equity Linked Swaps (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) avec Natixis pour un montant total de 300 millions d'euros. Ces deux ELS d'un montant de 150 millions chacun ont une date de commencement fixée au 4 Juillet 2012 et une date d'échéance respective au 4 Juillet 2015 et 4 Juillet 2017. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. Une couverture de taux d'intérêt a également été mise en place qui porte les taux d'intérêts respectivement à 3.875% pour l'ELS d'une durée de 3 ans et 4.89% pour l'ELS d'une durée de 5 ans.

4.14.2.6 Vente à terme d'actions avec couverture du cours de l'action avec CACIB

Le 30 Août 2012, Bellon SA a signé avec CACIB un ELS (Equity Linked Swap) (vente à terme d'actions Sodexo couplée d'une opération d'échange de conditions d'intérêts contre variation de cours de l'action) d'un montant de 70 millions d'euros à échéance du 4 Août 2016. Cette dette synthétique porte intérêt à taux variable. En Novembre 2012 une couverture de taux d'intérêt a été mise en place qui porte le taux d'intérêt à 2,965% pendant la durée de l'emprunt.

4.14.2.7 Emprunts de 165 millions de dollars US et l'équivalent en euros de 50 millions de dollars US

Le 26 Juin 2012 Bellon SA a emprunté 165 Millions de dollars auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt a été souscrit à un taux d'intérêts de 5,20% sur le dollar et remboursable en totalité en février 2022 avec un amortissement de la dette commençant en février 2016. Une couverture de taux de change a été mise en place avec trois banques (CACIB, Natixis et Société Générale) :

- une tranche de 82,5 millions de dollars US auprès de CACIB au taux de 4,93%
- une tranche de 49,5 millions de dollars US auprès de Natixis au taux de 4,985%
- une tranche de 33 millions de dollars US auprès de Société Générale au taux de 5,00%

Le 26 Juin 2012 Bellon SA a emprunté l'équivalent en euros de 50 Millions de dollars auprès d'investisseurs américains. Cet emprunt a été souscrit à un taux d'intérêts de 5,525% sur l'euro et remboursable en totalité en février 2022 avec un amortissement de la dette commençant en février 2016.

Les différents emprunts contractés par Bellon SA comportent les covenants financiers décrits ci-dessous :

Le contrat de prêt souscrit en 2007 auprès de Calyon, les contrats ELS souscrits auprès de Natixis en novembre 2011 et CACIB en Août 2012 ainsi que les emprunts auprès des investisseurs américains et les couvertures de change sont assortis d'engagements classiques pour ce type d'emprunts consentis à une holding et concernent notamment :

- Le ratio « actifs réévalués sur dettes financières nettes réévaluées » doit être supérieur à 2. pour les emprunts contractés auprès des investisseurs américains et des banques participant aux Swaps de change et à 1.25 pour le contrat Calyon ;
- Le ratio « dividendes sur charges financières nettes » doit être supérieur à 1.1 pour les emprunts contractés auprès des investisseurs américains et les banques participant aux Swaps de change et à 1 pour le contrat Calyon ;
- Le montant des emprunts et dettes financières nettes doit être à tout moment inférieur à 1.1 Milliard d'euros ;
- Les actifs de Bellon SA doivent être constitués à hauteur de 90% d'actions Sodexo.
- La notation de Sodexo ne doit pas être inférieure à BBB-

Au 31 août 2013, comme au 31 août 2012, la société Bellon SA a respecté ses engagements.

4.14.2.8 Ligne de crédit confirmé multidevises de juillet 2011

Le 18 juillet 2011, Sodexo SA a signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 600 millions d'euros plus 800 millions de dollars. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 18 juillet 2016, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'en juillet 2017, puis juillet 2018. En juillet 2013, l'ensemble des prêteurs a accepté de proroger le terme du crédit, en le portant au 18 juillet 2018. Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers.

Au 31 août 2013, les tirages en cours portent sur la tranche en euros et s'élèvent à 250 millions d'euros (235 millions d'euros au 31 août 2012).

4.14.2.9 Emprunts de 500 et 600 millions de dollars US

Le 29 septembre 2008, Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe auprès d'investisseurs américains.

Ce financement est structuré en trois tranches :

- 140 millions de dollars US au taux fixe de 5,69 % et remboursable en septembre 2013 ;
- 290 millions de dollars US au taux fixe de 5,99 % et remboursable en septembre 2015 ;
- 70 millions de dollars US au taux fixe de 6,43 % et remboursable en septembre 2018.

Le 29 mars 2011, Sodexo SA a souscrit un emprunt de 600 millions de dollars US à taux fixe, sous la forme d'un placement privé auprès d'investisseurs américains.

Ce nouveau financement est structuré en trois tranches :

- 250 millions de dollars US au taux fixe de 4,24 % et remboursable en mars 2018
- 225 millions de dollars US au taux fixe de 4,85 % et remboursable en mars 2021
- 125 millions de dollars US au taux fixe de 4,95 % et remboursable en mars 2023

Ces deux emprunts comprennent deux covenants financiers qui sont calculés par référence aux états consolidés du groupe Sodexo :

- l'endettement net (en excluant les fonds réservés de la trésorerie globale) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

En cas de non-respect de ces covenants, les prêteurs peuvent, à la majorité qualifiée, demander un remboursement anticipé de ces emprunts.

Au 31 août 2013, comme au 31 août 2012 et au 28 février 2013, ces covenants sont respectés par le Groupe.

4.14.2.10 Emprunts contractés en real brésilien

Dans le cadre du financement de l'acquisition du groupe VR au Brésil en 2008, Sodexo SA a contracté deux emprunts à taux fixe en reals brésiliens pour un montant de 318 millions de reals remboursables sur cinq ans avec une échéance finale en avril 2013. Compte tenu d'un remboursement sur la période de 106 millions de reals brésiliens (39 millions d'euros), cet emprunt est soldé au 31 août 2013.

4.14.2.11 Taux de financement

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2013, près de 100 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,6 %.

Au 31 août 2012, 98 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,7 %.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des organismes financiers décrits ci-dessus comprennent des clauses usuelles de remboursement anticipé qui ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de risque significatif d'être exercées. Ces clauses de remboursement anticipé intègrent des clauses de défaut croisé ou de changement de contrôle qui s'appliquent sur l'ensemble des emprunts.

4.14.3 Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2013						
Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	0	32	510	883	0	1 425
Emprunts auprès des organismes financiers *	146	6	74	1 090	420	1 736
Emprunts sur location financement	1	1	13	24	2	41
Autres emprunts	0	0	5	9	0	14
TOTAL	147	39	602	2 006	422	3 216

* Hors incidence des instruments dérivés décrite en note 4.16.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2013						
Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		55	523	938		1 516
Emprunts auprès des organismes financiers	149	15	110	1 279	483	2 036
Emprunts sur location financement	1	1	14	26	2	44
Autres emprunts	0	0	5	10	0	15
Incidences des instruments dérivés hors ceux en place au sein des sociétés PPP	18	1	15	54	-3	85
TOTAL	168	72	667	2 307	482	3 696

Au 31 août 2012						
Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	0	32	11	1 383		1 426
Emprunts auprès des organismes financiers *	39	0	30	1 044	672	1 785
Emprunts sur location financement	2	1	17	29	3	52
Autres emprunts	3	0	5	26	0	34
TOTAL	44	33	63	2 482	675	3 297

* Hors incidence des instruments dérivés décrite en note 4.16.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2012						
Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	0	55	24	1 516	0	1 595
Emprunts auprès des organismes financiers	45	8	72	1 287	751	2 163
Emprunts sur location financement	3	2	18	33	3	59
Autres emprunts	3	0	7	29	0	39
Incidences des instruments dérivés hors ceux en place au sein des sociétés PPP	22	1	15	89	(4)	123
TOTAL	73	66	136	2 954	750	3 979

4.15 Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés financiers est la suivante :

Instruments dérivés (en millions d'euros)	Qualification IFRS	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Instruments dérivés de change		(18)	(7)
<i>Actif</i>	<i>Trading</i>		
<i>Passif</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>		
<i>Passif</i>	<i>Trading</i>	(18)	(7)
Instruments dérivés de taux ⁽¹⁾		(10)	(16)
<i>Actif</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>		
<i>Passif</i>	<i>Trading</i>	(10)	(16)
<i>Passif</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>		
Instruments dérivés de change et de taux ⁽²⁾		69	4
<i>Actif</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	61	19
<i>Actif</i>	<i>Trading</i>	26	8
<i>Passif</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	(12)	(16)
<i>Passif</i>	<i>Trading</i>	(6)	(7)
Autres instruments dérivés		21	
<i>Actif</i>	<i>Trading</i>	21	
Instruments financiers nets		62	(19)

(1) Correspondant à la couverture de taux venant fixer le taux d'intérêt des dettes synthétiques résultant des equity linked swaps mis en place avec Natixis et CACIB tels que décrits dans les notes 4.14.2.5 et 4.14.2.6

(2) Correspondant à trois cross currency swaps EUR-BRL d'un nominal total de 710 millions de BRL et dont les intérêts courus sont présentés au passif pour un montant de 18 millions d'euros (23 millions d'euros au 31 août 2012).

La valeur nominale des instruments dérivés de change ainsi que leurs justes valeurs se répartissent par échéance comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013				Au 31 août 2012			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Positions prêteuses de devises	85	62	81	228	65	39	99	203
<i>Livre sterling/Euro</i>					4			4
<i>Real brésilien/Euro</i>								
<i>Couronne tchèque/Euro</i>	71	8		79	48	6		54
<i>USD dollar/Euro</i>		51	81	132		33	99	132
<i>Autres</i>	14	3		17	13			13
Positions emprunteuses de devises	(134)	(195)	(22)	(351)	(100)	(281)	(1)	(382)
<i>Livre sterling/Euro</i>	(44)			(44)	(42)			(42)
<i>Real brésilien/Euro</i>	(88)	(158)		(246)	(58)	(275)		(333)
<i>Couronne tchèque/Euro</i>								
<i>Autres</i>	(2)	(37)	(22)	(61)		(6)	(1)	(7)
TOTAL	(49)	(133)	59	(123)	(35)	(242)	98	(179)
Juste valeur	7	54	(10)	51	(24)	26	(5)	(3)

La « valeur nominale » représente le montant nominal des instruments de couverture de change y compris les montants vendus ou achetés à terme. Les montants en devises sont convertis au taux de clôture.

La variation de juste valeur, inscrite en autres éléments du résultat global, des instruments dérivés en couverture des flux de trésorerie (en millions d'euros) est la suivante :

Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2011	(31)
Variation de juste valeur de la période	(21)
Variation de juste valeur liée aux entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾	(12)
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	13
Total des variations enregistrées en autres éléments du résultat global	(20)
Écarts de conversion et autres	
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2012	(51)
Variation de juste valeur de la période	0
Variation de juste valeur liée aux entreprises mises en équivalence ⁽¹⁾	9
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	12
Total des variations enregistrées en autres éléments du résultat global	21
Écarts de conversion et autres	
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2013	(30)
<i>(1) Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc reflétée dans le tableau ci-dessus.</i>	

Les impacts des instruments dérivés sur les états financiers sont décrits en note 5.1.

4.16 Avantages à long terme au personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Passif net des plans à prestations définies	223	228
Autres avantages à long terme au personnel	150	154
Avantages au personnel	373	382

4.16.1 Avantages postérieurs à l'emploi

4.16.1.1 Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus et l'employeur n'aura pas à payer les cotisations supplémentaires au titre des exercices antérieurs ou de l'exercice en cours si l'organisme n'a pas suffisamment d'actifs).

Le montant des cotisations aux régimes à cotisations définies qui a été comptabilisé dans les charges opérationnelles s'élève à 361 millions d'euros pour l'exercice 2012-2013 (343 millions au cours de l'exercice 2011-2012).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

4.16.1.2 Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au passif de l'état consolidé de la situation financière ;
- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
 - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
 - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur,
 - il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1er juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

Suite à la nouvelle réglementation entrée en vigueur au Royaume-Uni, le Groupe a opté en octobre 2011 pour l'utilisation de l'indice des prix à la consommation (CPI) en remplacement de l'indice des prix au détail (RPI) afin de calculer l'indexation future des pensions que Sodexo UK devra verser à certains membres de son plan de retraite. L'effet rétrospectif sur les droits déjà accumulés dans le plan par les membres visés par ce changement s'est traduit par une diminution de l'engagement de retraite pour un montant de 26 millions d'euros, comptabilisé en résultat opérationnel au cours de l'exercice 2011-2012.

Le plan de retraite au Royaume-Uni est régulièrement évalué par l'actuaire du fonds conformément à la législation britannique. Celle-ci exige une valorisation actuarielle formalisée tous les trois ans et que tout déficit identifié lors de cette évaluation soit géré selon un accord mutuel entre les fiduciaires du fonds (le Trustee du plan de pensions) et Sodexo UK. Une consultation avec les membres du plan de retraite en vue de geler l'acquisition de droits futurs pour certains bénéficiaires a abouti, en octobre 2012, à la signature d'un accord entre le Trustee et Sodexo UK prévoyant que le plan ne resterait ouvert, à compter du 1^{er} novembre 2012, qu'aux seuls salariés venant du secteur public, Sodexo UK ayant l'obligation légale de leur fournir certains avantages. Au cours de la consultation Sodexo UK s'est également engagé à verser des contributions de 10 millions de livres par an sur 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2013, dans le cadre d'un plan de redressement du fonds sur 12 ans. Sur la même période, il est attendu une baisse des contributions régulières que Sodexo UK versera au fonds compte tenu que seuls les membres relevant du secteur public pourront désormais acquérir de nouveaux droits en application de l'accord. Enfin, Sodexo SA a émis en octobre 2012 une garantie de maison mère en faveur du Trustee afin de couvrir les obligations de Sodexo UK au titre du plan dans la limite d'un montant de 100 millions de livres sterling pour une durée de 12 ans.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés ;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés étaient valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.

Fin décembre 2006, le Parlement italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1^{er} janvier 2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au passif de l'état consolidé de la situation financière.

Le Groupe participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant à l'actif et au passif de l'état consolidé de la situation financière au titre des plans à prestations définies se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Valeur actuelle des obligations financées	840	834
Juste valeur des actifs de régime	(753)	(732)
Valeur actuelle des obligations partiellement financées	87	102
Valeur actuelle des obligations non financées	140	130
Coût des services passés non comptabilisés	(4)	(4)
Autres éléments non reconnus		
PASSIF NET	223	228

Comme précisé dans la note 2.17.2, le Groupe comptabilise les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent dans l'état du résultat global nets d'impôts différés.

Les écarts actuariels cumulés, reconnus en autres éléments du résultat global, s'élèvent à - 134 millions d'euros (perte actuarielle) au 31 août 2013. Le montant cumulé des écarts actuariels reconnus en autres éléments du résultat global s'élevait à - 123 millions d'euros (perte actuarielle) au 31 août 2012. Les pertes actuarielles sur l'obligation d'un montant de - 31 millions d'euros, dont - 24 millions d'euros au Royaume-Uni, pays qui porte l'essentiel de la dette, ont été compensées par des gains actuariels sur les actifs pour 20 millions d'euros (25 millions d'euros au Royaume-Uni).

Les actifs des régimes à prestations définies se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Actions	136	134
Obligations	108	106
Assurances et autres	461	453
Biens immobiliers	36	30
Trésorerie	12	9
TOTAL	753	732

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012-2013	2011-2012
Coût des services rendus	25	23
Actualisation des obligations	37	39
Rendement attendu des actifs du régime	(34)	(42)
Réductions et règlements	(3)	(1)
Amortissement des services passés non reconnus et autres	3	(25)
CHARGE/(PRODUIT) NET	28	(6)

Au cours de l'exercice 2011-2012, les amortissements des services passés non reconnus comprennent notamment l'impact du changement d'indice (utilisation du CPI en remplacement du RPI) au Royaume-Uni pour 26 millions d'euros, inclus dans le résultat opérationnel.

Sur la charge nette de 28 millions d'euros (produit net de 6 millions d'euros au 31 août 2012) :

- une charge nette de 15 millions d'euros (produit net de 1 million d'euros au 31 août 2012) est comptabilisée en coût des ventes ;
- une charge nette de 10 millions d'euros (produit net de 2 millions d'euros au 31 août 2012) est comptabilisée en charges administratives ;
- le solde de 3 millions (actualisation des obligations et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2).

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime ont évolué de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012-2013	2011-2012
Obligation au 1^{er} septembre	964	766
Coût des services rendus au cours de la période	25	23
Actualisation des obligations	37	39
Écarts actuariels	31	118
Coût des services passés	3	(26)
Effet des réductions ou règlements	(3)	(1)
Contributions effectuées par les participants au régime	3	5
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(23)	(20)
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(9)	(8)
Variation de périmètre	1	4
Écart de conversion	(49)	65
Autres		(1)
OBLIGATION AU 31 AOUT	980	964

	2012-2013	2011-2012
Juste valeur des actifs au 1^{er} septembre	732	606
Rendement attendu des actifs des régimes	34	42
Cotisations effectuées par l'employeur	30	21
Écarts actuariels	20	20
Effet des réductions ou règlements	0	0
Contributions effectuées par les participants au régime	3	5
Prestations servies prélevées sur les actifs de régimes	(23)	(20)
Variation de périmètre	0	0
Écart de conversion	(43)	58
Autres	0	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 AOUT	753	732

	2012-2013	2011-2012
Valeur actuelle des obligations	980	964
Juste valeur des actifs de régime	753	732
DEFICIT (EXCEDENT)	227	232
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs	(5)	1
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs	20	20

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2013 et au 31 août 2012 sont les suivantes :

Au 31 août 2013	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	2 % - 3 %	3 %	4,7 %	1,50 % - 2 %
Taux d'augmentation des salaires à long terme ⁽²⁾	2,5 % - 3 %	2 %	2,4 % - 3,9 %	N/A
Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %	2,4 % - 3,4 % ⁽³⁾	2 %
Taux de rendement des actifs de couverture ⁽⁴⁾	2 % - 3 %	3 %	4,7 %	N/A
Montant du passif	62	36	21	30

(1) Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Pour la zone Euro, le Groupe utilise les indices des obligations Corporate notées AA fournis par iBoxx. Pour le Royaume-Uni, le Groupe utilise le taux d'actualisation issu d'une courbe de rendement d'obligations de haute qualité élaborée par un actuaire externe.

(2) Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

(3) Taux RPI (indice des prix au détail) : 3,4 % ; taux CPI (indice des prix à la consommation) : 2,4 %.

(4) À compter du 1^{er} septembre 2013, la norme IAS 19 révisée conduit à évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur la base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations.

Au 31 août 2012	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	2,5 % - 3,5 %	3 %	4,5 %	1,75 % - 2,25 %
Taux d'augmentation des salaires à long terme ⁽²⁾	2,5 % - 3 %	2 %	2,1 % - 3,1 %	N/A
Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %	2,1 % - 3,1 % ⁽³⁾	2 %
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5 % - 3,5 %	3,6 %	5 %	N/A
Montant du passif (en millions d'euros)	55	21	42	32

(1) Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Pour la zone Euro, le Groupe utilise les indices des obligations Corporate notées AA fournis par iBoxx. Pour le Royaume-Uni, le Groupe utilise le taux d'actualisation issu d'une courbe de rendement d'obligations de haute qualité élaborée par un actuaire externe.

(2) Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

(3) Taux RPI (indice des prix au détail) : 3,1 % ; taux CPI (indice des prix à la consommation) : 2,1 %.

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds. À compter du 1^{er} septembre 2013, la norme IAS 19 révisée conduit à évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur la base du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations.

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation porterait le montant total de l'obligation brute à 1 195 millions d'euros (contre 980 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2013). Une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme porterait le montant total de l'obligation brute à 1 056 millions d'euros. Il est rappelé que le Groupe a opté pour la comptabilisation en autres éléments du résultat global des écarts actuariels générés lors de chaque période.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à 54 millions d'euros au 31 août 2013 (à comparer avec 34 millions d'euros de rendement attendu).

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 26 millions d'euros aux régimes sur l'année 2013-2014.

4.16.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

Montants inscrits au passif au titre des autres avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)

Au 31 août 2013 Au 31 août 2012

Autres avantages à long terme au personnel	150	154
--	-----	-----

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'exercice fiscal 2012-2013 s'élève à 24 millions d'euros (23 millions d'euros pour l'exercice 2011-2012) dont 1,6 million d'euros enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis (1,6 million d'euros pour l'exercice 2011-2012).

4.17 Provisions

(en millions d'euros)	Au 31 août 2012	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de conversion et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Au des 31 août 2013
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	52	6	(2)	(4)	(6)			46
Provisions pour litiges avec les salariés	30	16	(6)	(2)	(3)			35
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	8	28	(3)	(2)				31
Provisions pour réorganisation	3	51	(1)		(1)			52
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	12	18	(6)	(1)	2			25
Provisions pour capitaux propres négatifs *	33				(15)			18
Autres provisions	8	4	(2)	(1)	(1)			8
TOTAL PROVISIONS	146	123	(20)	(10)	(24)			215

* Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

(en millions d'euros)	Au 31 août 2011	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de conversion et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Au des 31 août 2012
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	31	13	(3)	(4)		15		52
Provisions pour litiges avec les salariés	28	12	(11)	(4)		4		30
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	4	2	(3)		1	4		8
Provisions pour réorganisation	2	2	(1)					3
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	14	3	(5)	(1)		1		12
Provisions pour capitaux propres négatifs *	21				12			33
Autres provisions	9	2	(2)	(2)	1			8
TOTAL PROVISIONS	109	34	(25)	(11)	15	24	0	146

* Participations dans des entreprises mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

Le montant des provisions pour risques et pour litiges est déterminé au cas par cas et repose sur la meilleure estimation, par le management, de la sortie de ressources jugée probable pour couvrir les obligations juridiques ou implicites auxquelles le Groupe est exposé à la clôture de l'exercice.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2013		Au 31 août 2012	
	Courantes	Non Courantes	Courantes	Non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	9	37	8	44
Provisions pour litiges avec les salariés	19	16	18	12
Provisions pour fin de contrats et contrats déficitaires	11	20	4	4
Provisions pour réorganisation	52		2	1
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	23	2	7	5
Provisions pour capitaux propres négatifs *	0	18	0	33
Autres provisions	2	6	2	6
TOTAL PROVISIONS	116	99	41	105

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

4.18 Dettes fournisseurs et autres dettes

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Autres passifs non courants	214	222
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	214	222
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	241	237
Fournisseurs et comptes rattachés	1 719	1 792
Dettes sociales	992	1 014
Dettes fiscales	231	228
Autres dettes d'exploitation	67	72
Produits constatés d'avance	78	59
Autres dettes hors exploitation	24	26
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES	3 352	3 428
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	3 566	3 650

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs comptables	Valeurs contractuelles non actualisées
Répartition des dettes fournisseurs et autres dettes par échéances		
Échéances à moins de 3 mois	2 561	2 561
Échéances à plus de 3 mois et moins de 6 mois	217	217
Échéances à plus de 6 mois et moins de 12 mois	533	533
Échéances à plus de 1 an et moins de 5 ans	210	220
Échéances à plus de 5 ans	45	61
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	3 566	3 592

4.19 Impôts différés

La répartition des impôts différés pour l'exercice 2012-2013 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2012	Produit/(Charge) d'impôt différé	Impôt comptabilisé en autres éléments du résultat global	Écarts de change et autres	Au 31 août 2013
• Dette envers le personnel	174	(10)	5	(9)	160
• Juste valeur des instruments financiers	9	(1)	(4)	(1)	3
• Immobilisations incorporelles	(74)	11	0	6	(57)
• Autres différences temporelles	(154)	(14)	0	30	(138)
• Reports déficitaires	53	35	0	(22)	66
TOTAL	8	21	1	4	34
dont impôts différés actifs	169				187
dont impôts différés passifs	(161)				(153)

Le montant d'impôts différés actifs nés de reports déficitaires, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée non probable, est de 212 millions d'euros (190 millions d'euros au 31 août 2012), dont 8 millions d'euros figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition (6 millions d'euros au 31 août 2012).

Les différences temporelles sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres différences temporelles incluent notamment les impôts différés constatés sur la quote-part fiscalement déductible des amortissements comptabilisés sur les *goodwills* dans certains pays.

4.20 Instruments financiers

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation dans l'état consolidé de la situation financière.

Les niveaux utilisés pour la classification des instruments financiers sont les suivants :

- niveau 1 : Instruments cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : Instruments dont les données sont autres que les cours/prix cotés de niveau 1, et qui sont observables ;
- niveau 3 : Instruments dont la juste valeur est calculée par des techniques de valorisation dont aucun paramètre significatif ne repose sur des données observables.

Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2013		Niveau pour les instruments évalués à la juste valeur			Total
			Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.12	434	434	23	411		434
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses	Actifs disponibles à la vente	4.10	734	734	117	617		734
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.11	3 466	3 466				
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.10	1	N/A				
	Prêts et créances au coût amorti	4.10	91	91				
Instruments dérivés actifs		4.15	108	108		87	21	108

Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2013		Niveau pour les instruments évalués à la juste valeur			Total
			Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 425	1 501				
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 736	1 796				
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.14	55	55				
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		41	41				
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.18	3 352	3 352				
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti		2 541	2 541				
Instruments dérivés passifs		4.15	46	46		46		46

(1) La valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2013.

Actifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2012		Niveau pour les instruments évalués à la juste valeur			Total
			Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Valeurs mobilières de placement	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.12	537	537	67	470		537
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation	Actifs disponibles à la vente	4.10	609	609	78	531		609
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.11	3 445	3 445				
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.10	4	N/A				
	Prêts et créances au coût	4.10	101	101				

	amorti				
Instrument	dérivés actifs	4.15	27	27	27

Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Au 31 août 2012			Niveau pour les instruments évalués à la juste valeur			Total
		Note	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 426	1 560				
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.14	1 785	1 899				
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.14	86	86				
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		18	18				
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.18	3 428	3 428				
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti		2 533	2 533				
Instrument	dérivés passifs	4.15	46	46		46	46	

(1) la valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2012.

Il n'y a pas eu de transfert entre les différents niveaux, entre les exercices 2011-2012 et 2012-2013.

4.21 Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions Sodexo ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexo aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options au cours des exercices précédents. Le Conseil d'Administration de Sodexo a également décidé en avril 2013 l'attribution gratuite d'actions Sodexo existantes et/ou à émettre soumises, pour certaines, à condition de performance, en faveur des salariés du Groupe.

4.21.1 Plans d'options d'achat d'actions

Principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions

Les plans d'options répondent aux règles suivantes :

- les options sont attribuées généralement aux mêmes périodes calendaires et leur prix d'exercice ne comporte aucune décote ;
- la durée de vie des options est de six à sept ans ;
- l'acquisition des droits à options est subordonnée à des conditions de présence au sein du Groupe Sodexo, ainsi que, pour les plans postérieurs à 2007, à une progression annuelle moyenne du résultat net part du Groupe Sodexo d'au moins 6 % sur trois années et à taux de change constants. Cette condition de performance ne s'impose cependant qu'à une certaine portion de l'attribution par bénéficiaire (variant de 0 à 50 %, sauf pour le Directeur Général de Sodexo dont l'attribution est intégralement soumise à condition de performance), le restant des droits s'acquérant par tranches égales sur une période de quatre ans.

Estimation de la juste valeur à la date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Prix d'exercice	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Durée de vie attendue des options (années)
17 janvier 2007	47,82 euros	29,42 %	7	4,18 %	2,81 %	5
24 avril 2007	55,36 euros	28,23 %	7	4,37 %	2,79 %	5

11 septembre 2007	47,17 euros	28,54 %	6	4,04 %	2,75 %	5
7 janvier 2008	42,27 euros	28,85 %	7	4,01 %	2,75 %	6
7 janvier 2008	42,27 euros	28,85 %	6	3,95 %	2,75 %	5
9 septembre 2008	45,56 euros	29,48 %	7	4,15 %	2,75 %	6
9 septembre 2008	45,56 euros	29,48 %	6	4,11 %	2,75 %	5
19 janvier 2009	39,40 euros	37,16 %	7	3,28 %	3,00 %	6
19 janvier 2009	39,40 euros	37,16 %	6	2,90 %	3,00 %	5
11 janvier 2010	39,88 euros	28,50 %	7	2,97 %	3,00 %	6
11 janvier 2010	39,88 euros	28,50 %	6	2,45 %	3,00 %	5
13 décembre 2010	48,37 euros	25,00 %	7	3,27 %	3,00 %	6
13 décembre 2010	48,37 euros	25,00 %	6	2,63 %	3,00 %	5
13 décembre 2011	51,40 euros	24,00 %	7	3,48 %	3,00 %	6
13 décembre 2011	51,40 euros	24,00 %	6	2,85 %	3,00 %	5

La durée de vie attendue des options est intégrée au modèle binomial par le biais des comportements des bénéficiaires en matière d'exercice anticipé sur la durée de vie contractuelle des options et se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années ou six années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêt sans risque est le taux des obligations d'État (par référence aux taux rapportés par l'indice iBoxx de la zone euro) ayant une maturité similaire à la durée de vie attendue des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 20 % le prix d'exercice,
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 40 % le prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 20 % le prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 40 % le prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 70 % le prix d'exercice,
 - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours de l'action dépasse de 100 % le prix d'exercice.

mouvements sur l'exercice 2012-2013

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice des options (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	2012-2013		2011-2012	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
En circulation en début de période	6 816 539	45,71	6 439 038	43,17
Attribuées pendant la période			2 046 950	51,40
Annulées pendant la période	(191 001)	47,12	(170 057)	46,39
Exercées pendant la période	(1 618 245) (1)	42,27	(1 499 392) (2)	42,48
Expirées pendant la période				
En circulation en fin de période	5 007 293	46,76	6 816 539	45,71
Exercibles en fin de période	2 133 493	43,05	2 013 706	42,38

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 65,57 euros.

(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 56,81 euros.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2013 est de 3,6 ans (4,2 ans au 31 août 2012).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice 2011-2012 est de 10,43 euros. Il n'y a pas eu d'attribution d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice 2012-2013.

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2013 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2014	47,82 euros	168 097
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2015	42,27 euros	93 159
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2014	42,27 euros	51 710
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2015	45,56 euros	
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2014	45,56 euros	
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2016	39,40 euros	264 137
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2015	39,40 euros	173 696
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2017	39,88 euros	578 278
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2016	39,88 euros	438 116
Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2017	48,37 euros	649 450
Décembre 2010	Décembre 2011	Décembre 2016	48,37 euros	776 875
Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2018	51,40 euros	792 300
Décembre 2011	Décembre 2012	Décembre 2017	51,40 euros	1 021 475
TOTAL				5 007 293

4.21.2 Plans d'attribution gratuite d'actions

Principales caractéristiques des plans d'attribution gratuite d'actions

Les plans d'attribution gratuite d'actions Sodexo répondent aux règles suivantes :

- les actions sont attribuées gratuitement sous réserve d'une condition de présence ainsi que, pour certaines actions, une condition de performance (la portion des actions soumises à condition de performance variant de 0 à 50 %, en fonction du nombre d'actions attribuées, sauf pour le Directeur Général de Sodexo dont l'intégralité des actions est soumise à condition de performance) ;
- la condition de présence requise au sein du Groupe Sodexo, à compter de la date d'attribution, est de 3 ou 2 ans pour les résidents fiscaux français (selon que la livraison des actions est soumise ou non à condition de performance) et de 4 ans pour les non-résidents fiscaux français ;
- la condition de performance consiste en l'atteinte d'un taux de croissance annuel cumulé du résultat net part du Groupe Sodexo d'au moins 6 % sur une période de trois exercices à taux de change constants et hors éléments exceptionnels ;
- l'attribution gratuite d'actions aux résidents fiscaux français est également assortie d'une période d'incessibilité des actions pendant 2 ans suivant la période d'acquisition des droits.

Estimation de la juste valeur à la date d'attribution

La juste valeur des actions attribuées gratuitement est déterminée à la date d'attribution à partir du cours de l'action Sodexo à cette date qui a été diminuée pour tenir compte des dividendes non versés aux bénéficiaires pendant la période d'acquisition des droits et, pour les résidents fiscaux français, d'une décote d'inaccessibilité après la période d'acquisition. Celle-ci a été estimée en valorisant le coût d'une stratégie de vente à terme des actions incessibles et d'achat au comptant, financé par emprunt, d'un nombre équivalent d'actions cessibles, sur la base de paramètres de marché.

Le tableau suivant donne la liste des hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des actions attribuées dans le cadre de ce plan.

Date d'attribution du plan	Période d'acquisition des droits (années)	Durée d'inaccessibilité (années)	Taux attendu de rendement		Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux d'emprunt (%)
			des dividendes (%)			
25 avril 2013	France	2	2,5 %		0,40 %	6 %
25 avril 2013	France	3	2,5 %		0,40 %	6 %
25 avril 2013	International	4	2,5 %	N/A	0,60 %	6 %

Mouvements sur l'exercice 2012-2013

Le tableau suivant indique les mouvements d'actions attribuées gratuitement durant l'exercice :

	2012-2013
Nombre en début de période	840 755
Attribuées pendant la période	
Annulées pendant la période	(2 450)
Livrées pendant la période	
Nombre en fin de période	838 305

La juste valeur moyenne pondérée des plans d'actions attribuées gratuitement durant l'exercice est de 56,14 euros.

Le tableau suivant précise les dates d'expiration des actions attribuées gratuitement en circulation au 31 août 2013 :

Date d'octroi	Fin de la période d'acquisition des droits	Nombre d'actions au 31 août
Avril 2013	Avril 2015	162 107
Avril 2013	Avril 2016	125 968
Avril 2013	Avril 2017	550 230
TOTAL		838 305

4.21.3 Charge comptabilisée au cours de l'exercice

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2012-2013 au titre des plans d'options d'achat d'actions et d'actions attribuées gratuitement est de 17 millions d'euros (contre 19 millions d'euros au titre de l'exercice 2011-2012).

4.21.4 Plans émis à la suite de l'acquisition de Sodexo Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexo Alliance aux salariés de Sodexo, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexo Marriott Services, Inc. en juin 2001. Les options étaient toutes exerçables avant novembre 2012.

Ces options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1^{er} janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	2012-2013		2011-2012	
	Nombre	PMP (en dollars)	Nombre	PMP (en dollars)
En circulation en début de période	2 897	29,99	11 415	29,99
Attribuées pendant la période				

Annulées pendant la période				
Exercées pendant la période	(2 897) ⁽¹⁾	29,99	(8 518) (2)	29,99
Expirées pendant la période				
En circulation en fin de période	0		2 897	29,99
Exercable en fin de période	0		2 897	29,99

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 77,29 USD.
(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 74,80 USD.

4.22 Regroupements d'entreprises

Les principales acquisitions de l'exercice sont décrites dans la section 1. Faits marquants. Le montant des actifs acquis et passifs repris aux dates d'acquisition, évalués de manière provisoire au 31 août 2013, est résumé dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants à la juste valeur
Immobilisations incorporelles	28
Immobilisations corporelles	1
Créances clients ⁽¹⁾	20
Autres actifs courants	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26
Dettes financières non courantes	0
Autres dettes non courantes	(2)
Impôts différés nets	(5)
Autres dettes et passifs courants	(45)
Total des actifs nets identifiables	31
Goodwill	92
Contrepartie transférée ⁽²⁾	(123)
Trésorerie acquise	26
Variation de dette sur acquisition de filiales	(2)
IMPACT SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	(99)

(1) Correspondant à un montant en valeur brute de 20 millions d'euros.

(2) Prix payé ou payable en trésorerie.

La contribution des sociétés acquises depuis leur intégration s'élève à 28 millions d'euros pour le chiffre d'affaires et est non significative sur le résultat de la période.

Les actifs incorporels incluent principalement les relations clients et les marques. Les durées d'amortissement de ces actifs incorporels ont été fixées par le management dans une fourchette de 3 ans à 15 ans en fonction du taux d'attrition estimé pour les contrats et de la durée de vie probable des marques. Le *goodwill* correspond à l'écart positif entre le prix d'acquisition et le total de la juste valeur des actifs nets identifiables.

Les *goodwills* constatés au cours de l'exercice sont principalement liés à l'acquisition de la société Servi-Bonos, SA de CV (Mexique).

Le *goodwill* représente principalement le savoir-faire et la compétence des employés ainsi que la capacité bénéficiaire des entreprises acquises.

Le montant des actifs acquis et passifs repris aux dates d'acquisition, au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, est résumé dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants à la juste valeur
Immobilisations incorporelles	165
Immobilisations corporelles	49
Autres actifs non courants	15
Créances clients ⁽¹⁾	94
Autres actifs courants	38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
Dettes financières non courantes	(13)
Autres dettes non courantes	(41)
Impôts différés nets	(4)

Dettes financières courantes	(49)
Autres dettes et passifs courants	(117)
Total des actifs nets identifiables	165
Goodwill	456
Contrepartie transférée ⁽²⁾	(621)
Trésorerie acquise	28
Variation de dette sur acquisition de filiales	7
IMPACT SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	(586)

(1) Correspondant à un montant en valeur brute de 101 millions d'euros.
(2) Prix payé ou payable en trésorerie, y compris un complément de prix estimé pour 6 millions d'euros.

La contribution des sociétés acquises au cours de l'exercice 2011-2012 à compter de leur date d'intégration s'élève à 714 millions d'euros pour le chiffre d'affaires de l'exercice 2011-2012 et est non significative sur le résultat de l'exercice 2011-2012.

Les *goodwills* constatés au cours de l'exercice 2011-2012 concernaient principalement les acquisitions des sociétés Puras do Brasil au Brésil, Roth Bros aux États-Unis et Lenôtre en France.

4.23 Engagements et éventualités

4.23.1 Sûretés réelles

Au 31 août 2013

- 9 974 234 actions Sodexo ont été nanties au profit de Natixis,
- 1 515 621 actions Sodexo ont été nanties au profit de Calyon
- 2 218 701 actions Sodexo ont été nanties au profit de CACIB
- 3 694 034 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (US\$ Notes)
- 1 300 347 actions Sodexo ont été nanties au profit des investisseurs américains (Euro Notes)
- 263 393 actions Sodexo ont été nanties au profit de CACIB (Swap US\$ Notes)
- 108 649 actions Sodexo ont été nanties au profit de Société Générale (Swap US\$ Notes)
- 157 743 actions Sodexo ont été nanties au profit de Natixis (Swap US\$ Notes)

Soit un total de 19 232 722 actions Sodexo nanties sur les 59 252 063 actions SODEXO que détient Bellon SA.

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2012-2013 ne sont pas significatifs.

4.23.2 Engagements en matière de location simple

Les engagements donnés au titre des contrats de location simple se décomposent, par maturité, comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Moins d'un an	128	132
De 1 à 5 ans	271	258
Plus de 5 ans	99	79
TOTAL	498	469

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, des équipements de bureau et des véhicules pour 136 millions d'euros (150 millions d'euros au 31 août 2012) ;
- des loyers de bureaux pour 338 millions d'euros (298 millions d'euros au 31 août 2012). Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 35 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexo France et Sodexo, Inc. pour l'occupation de leurs bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 28 millions d'euros et 55 millions d'euros.

4.23.3 Autres engagements donnés

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013			Au 31 août 2012	
	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	9	1		10	9
Garanties d'exploitation de sites	3	2		5	43
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo	0	43	124	167	173
Autres engagements	19	3	117	139	16
TOTAL	31	49	241	321	241

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement les engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2) pour 9 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées aux clients du Groupe correspondent à certains engagements donnés dans le cadre d'une vingtaine de contrats où, du fait de la sous-traitance, le Groupe estime qu'il pourrait être exposé au paiement d'une indemnité en cas de défaut de réalisation de la prestation. Les garanties de bonne fin sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables. Hormis ces contrats, le Groupe estime être en mesure de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients qui bénéficient de clause de garanties de bonne fin.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexo n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexo considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans l'état consolidé de la situation financière au titre de ces garanties.

Les autres engagements comprennent notamment la garantie que Sodexo SA a émise en octobre 2012 en faveur du Trustee afin de couvrir les obligations de Sodexo UK au titre du plan de retraite au Royaume-Uni dans la limite d'un montant de 100 millions de livres sterling pour une durée de 12 ans.

Le Groupe a des engagements en termes de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 2 700 000 heures.

4.24 Informations sur les parties liées

4.24.1 Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire de Bellon SA

<i>(en euros)</i>	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Rémunérations versées par Bellon SA aux mandataires sociaux	611 548	576 196
Jetons de présence versés par Bellon SA aux mandataires sociaux	210 000	210 000
Jetons de présence versés par Sodexo aux mandataires communs	257 215	248 300
Rémunérations et avantages versées par des filiales de Sodexo aux mandataires communs	266 843	296 038
TOTAL	1 345 606	1 330 534

Le total inclut les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

4.24.2 Sociétés non intégrées globalement

Les autres transactions avec les parties liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2013			Au 31 août 2012
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Prêts accordés	65	0	65	76

Engagements hors bilan	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Engagements de paiement donnés aux tiers	10	9
Garanties de bonne fin données à des clients	165	171

Transactions réalisées	2012-2013	2011-2012
Chiffre d'affaires	325	310
Charges opérationnelles	0	0
Résultat financier	3	6

4.25 Effectifs

Les effectifs du Groupe sont les suivants :

	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Encadrement	48 893	50 219
Employés	379 036	371 180
TOTAL	427 929	421 399

Le détail des effectifs par secteur opérationnel est le suivant :

	Services sur Site				Total	Services		Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde		Avantages et Récompenses	Holdings	
Au 31 août 2013	132 581	100 249	34 997	155 653	423 480	3 989	460	427 929
Au 31 août 2012	123 673	101 503	37 956	154 171	417 303	3 638	458	421 399

4.26 Litiges

Le Groupe est partie prenante à des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

À la connaissance de la société Bellon S.A., il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

4.27 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture.

5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Le Groupe a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques du Groupe, sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- Dans le cadre de la politique de financement, le risque de change sur les prêts en devises aux filiales et les financements externes en devises doit être couvert ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

5.1.1 Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2013	Au 31 août 2012
Passifs financiers hors instruments financiers dérivés	4.14	3 216	3 297
Dont passifs à taux fixes		2 563	3 014
Dont passifs à taux variables		653	283
Incidence des instruments financiers dérivés de taux et des instruments financiers dérivés de taux et de change	4.15	(41)	19
Sur les passifs à taux fixes		547	216
Sur les passifs à taux variables		(588)	(197)
Passifs financiers après incidence des instruments financiers dérivés de taux et des instruments financiers dérivés de taux et de change	4.15	3 175	3 316
Dont passifs à taux fixes		3 110	3 230
Dont passifs à taux variables		65	86

Au 31 août 2013, comme au 31 août 2012, la quasi-totalité des passifs étant à taux fixe, l'augmentation ou la diminution de 0,5 % des taux d'intérêts n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat avant impôt ou sur les capitaux propres.

5.1.2 Analyse de sensibilité aux taux de change et exposition au risque de change sur les principales devises

Exposition au risque de change

	Au 31 août 2013				Au 31 août 2012			
	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
Hors instruments dérivés de change <i>(en millions d'euros)</i>								
<i>Taux de clôture au 31 août</i>	0,756	0,321	1,171	0,074	0,793	0,388	1,257	0,078
Actif monétaire								
BFR actif et autres créances	776	421	194	3	753	429	216	4
Impôts différés	57	43	10	1	67	37	16	1
Trésorerie globale	510	430	139	154	573	468	146	110
TOTAL ACTIF MONETAIRE	1 343	894	343	158	1 393	934	378	115
Passif monétaire								

Dettes financières	985	23	3		1 021	44	5	
BFR passif et autres dettes	1 226	722	335	112	1 252	753	374	90
Impôts différés	30	93			34	89	1	
TOTAL PASSIF MONETAIRE	2 241	838	338	112	2 307	886	380	90
Position nette⁽¹⁾	(898)	56	5	46	(914)	48	(2)	25

(1) Cette position nette n'inclut pas les positions de change liées aux opérations intragroupe.

Après instruments dérivés de change (en millions d'euros)	Au 31 août 2013				Au 31 août 2012			
	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
Taux de clôture au 31 août	0,756	0,321	1,171	0,074	0,793	0,388	1,257	0,078
Actif monétaire								
BFR actif et autres créances	776	421	194	3	753	429	216	4
Impôts différés	57	43	10	1	67	37	16	1
Trésorerie globale	510	430	139	154	573	468	146	110
TOTAL ACTIF MONETAIRE	1 343	894	343	158	1 393	934	378	115
Passif monétaire								
Dettes financières	850	269	30		891	374	43	
BFR passif et autres dettes	1 226	722	335	112	1 252	753	374	90
Impôts différés	30	93			34	89	1	
TOTAL PASSIF MONETAIRE	2 106	1 084	365	112	2 177	1 216	418	90
Position nette⁽¹⁾	(763)	(190)	(22)	46	(784)	(282)	(40)	25

(1) Cette position nette n'inclut pas les positions de change liées aux opérations intragroupe.

Sensibilité au risque de change

Impact d'une appréciation de 10 % des taux de change des devises par rapport à l'euro (en millions d'euros)	Au 31 août 2013				Au 31 août 2012			
	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt	Impact sur les capitaux propres	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt	Impact sur les capitaux propres
Dollar USD	657	35	23	190	654	34	25	199
Real BRL	117	17	11	56	124	19	13	63
Livre GBP	139	5	7	63	148	10	11	65
TOTAL	913	57	41	309	926	63	49	327

5.2 Exposition aux risques de liquidité

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2012 sont décrites en détail dans la note 4.14 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 août 2013, environ 78% de la dette consolidée du Groupe avait été empruntée sur les marchés de capitaux et le financement bancaire assurait environ 12 % des besoins du Groupe. Au 31 août 2012, environ 75 % de la dette consolidée du Groupe avait été empruntée sur les marchés de capitaux et le financement bancaire assurait moins de 25 % des besoins du Groupe. Les échéances de remboursement des principales dettes s'échelonnent entre les exercices 2013-2014 et 2023-2024. Le Groupe a une ligne de crédit confirmée multidevises de 600 millions d'euros plus

800 millions de dollars US à échéance juillet 2018, qui était tirée à hauteur de 250 millions d'euros au 31 août 2013 (235 millions au 31 août 2012).

5.3 Exposition aux risques de contrepartie

L'exposition au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers.

La politique du groupe est de gérer et répartir le risque de contrepartie. S'agissant des instruments dérivés, chaque transaction avec une banque doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou ISDA.

Le risque de contrepartie lié aux créances clients est non significatif. Compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées. De plus, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients au cours de l'exercice.

Le risque de contrepartie est essentiellement bancaire. Le Groupe limite son exposition au risque de contrepartie en diversifiant ses placements et en limitant la concentration du risque entre les mains de chacune des contreparties. Les transactions sont effectuées avec des contreparties de premier plan en fonction des risques pays. Un reporting régulier de suivi de la répartition auprès des contreparties ainsi que de leur qualité est mis en place.

Afin de réduire encore ce risque, le Groupe Sodexo a mis en place en 2010-2011, un mécanisme de cash pooling international entre les principales filiales réduisant ainsi les liquidités placées chez des tiers en les concentrant sur les holdings financières du Groupe Sodexo.

La contrepartie maximale est d'environ 14 % (10 % au 31 août 2012) de la trésorerie opérationnelle du Groupe (incluant les fonds réservés et les actifs financiers de l'activité Services Avantages et Récompenses) vis-à-vis d'un groupe bancaire dont le rating est A-1.

6. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les principales sociétés consolidées par Sodexo au 31 août 2013 présentées dans le tableau ci-dessous représentent plus de 90 % du chiffre d'affaires consolidé. Les nombreuses autres entités représentent individuellement moins de 0,50 % des agrégats chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat net part du groupe et capitaux propres.

Les principales acquisitions sont mentionnées en section 1. Faits marquants.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

La lettre S désigne les sociétés sorties du périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
Sodexo Entreprises (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo Santé Médico Social			Sur Site	France
Société Française de Restauration et Services (consolidé)			Sur Site	France
SEGSMI			Sur Site	France
Sodexo Justice Services			Sur Site	France
Sogeres (consolidé)			Sur Site	France
Lenôtre SA (consolidé)			Sur Site	France
L'Affiche			Sur Site	France
Bateaux Parisiens (consolidé)			Sur Site	France
Score			Sur Site	France
Score Groupe			Sur Site	France
Sodexo Solutions de Motivation France SA			Avantages et Récompenses	France
One SAS			Holding	France
Sodexo Pass International SAS			Holding	France
Sodexo Solutions de Services sur Sites			Sur Site	France
One SCA			Holding	France
Groupe Crèche Attitude (consolidé)	35 %	35 %	Sur Site	France
Sodexo EN France			Holding	France
Sodexo Amecaa SAS			Holding	France
Sofinsod SAS			Holding	France
Etin SAS			Holding	France
Sodexo Europe			Holding	France
Sodexo GC			Holding	France
SoTech Services			Holding	France
Amérique				
Sodexo do Brasil Comercial Ltda (consolidé y compris Puras)			Sur Site	Brésil
Sodexo Pass do Brasil Serviços e Comercio SA			Avantages et Récompenses	Brésil
Sodexo Pass do Brasil Serviços de Inovação Ltda			Avantages et Récompenses	Brésil
Sodexo Canada Ltd (consolidé)			Sur Site	Canada
ME Sociedad Concesionaria Bas SA	33 %	33 %	Sur Site	Chili
Sodexo Chile (consolidé)			Sur Site	Chili
Sodexo Inversiones SA			Sur Site	Chili
Sodexo Pass Chile SA			Avantages et Récompenses	Chili

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Sodexo Colombia SA	65 %	65 %	Sur Site	Colombie
Sodexo, Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Roth Bros., Inc. (consolidé)			Sur Site	États-Unis
Sodexo Holdings Inc.			Holdings	États-Unis
Sodexo Remote Sites (USA) Inc.			Holding	États-Unis
Sodexo Remote Sites Partnership			Sur Site	États-Unis
ME Doyon Universal Services LLC (consolidé)	50 %	50 %	Sur Site	États-Unis
CK Franchising Inc.			Sur Site	États-Unis
Circle Company Associates, Inc.			Sur Site	États-Unis
Sodexo Rose Holding Company, Inc.			Holding	États-Unis
Sodexo Motivation Solutions Mexico, SA de CV (consolidé y compris Servi-Bonos, SA de CV)			Avantages et Récompenses	Mexique
Sodexo Perou SAC			Sur Site	Pérou
Sodexho Pass Venezuela SA	64 %	64 %	Avantages et Récompenses	Venezuela
Europe				
Sodexo Services GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
Sodexo Scs GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
Gastro-Kanne Gastronomie – Betriebs – GmbH			Sur Site	Allemagne
Sodexo Beteiligungs BV & Co. KG			Sur Site	Allemagne
Zehnacker GmbH (consolidé)			Sur Site	Allemagne
Zehnacker Catering GmbH			Sur Site	Allemagne
GA-tec Gebäude- und Anlagentechnik GmbH			Sur Site	Allemagne
Sodexo Germany BV			Sur Site	Allemagne
Sodexo GmbH			Sur Site	Allemagne
Sodexo Service Solutions Austria			Sur Site	Autriche
Sodexo Belgium SA (consolidé)			Sur Site	Belgique
Europe				
Imagor Services & Cie SNC			Avantages et Récompenses	Belgique
Sodexo Pass Belgium SA (consolidé)			Avantages et Récompenses	Belgique
Compagnie Financière Aurore International			Holding	Belgique
Sodexo (Cyprus) Ltd			Sur Site	Chypre
Sodexo España SA (consolidé)			Sur Site	Espagne
Sodexo Soluciones de Motivación Espana SAU			Avantages et Récompenses	Espagne
Sodexo Oy			Sur Site	Finlande
Sodexo Magyarország KFT			Sur Site	Hongrie
Sodexo Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
Sodexo Italia (consolidé)			Sur Site	Italie
Sodexo Luxembourg SA (consolidé)			Sur Site	Luxembourg
Sodexo Remote Sites Norway AS			Sur Site	Norvège
Sodexo AS			Sur Site	Norvège
Sodexo Nederland BV (consolidé)			Sur Site	Pays-Bas
Sodexo Altys BV			Sur Site	Pays-Bas
Sodexo Pass Ceska Republika AS			Avantages et Récompenses	République tchèque
Sodexo Pass Romania SRL			Avantages et Récompenses	Roumanie
Sodexo Property Solutions Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
ME Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
ME	Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Peterborough Prison Management Ltd	15 %	15 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Ashford Prison Services Ltd	15 %	15 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Education Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Healthcare support (North Staffs) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Integrated Pathology Partnerships Ltd	49 %	49 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Services Group Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Kalyx Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Tillery Valley Foods Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Defence Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Investment Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Education Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Management Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Healthcare Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Rugby Travel & Hospitality Ltd	60 %	60 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Euroasia			Sur Site	Russie
	Sodexo Facilities Services AB			Sur Site	Suède
	Sodexo Scandinavian Holding AB			Sur Site	Suède
	Sodexo AB			Sur Site	Suède
N	Sodexo Pass Holding Sweden AB			Avantages et Récompenses	Suède
N	Sodexo Pass Sweden AB			Avantages et Récompenses	Suède
	Sodexo (Suisse) SA			Sur Site	Suisse
	Sodexo Entegre Hizmet Yonetimi AS			Sur Site	Turquie
	Sodexo Avantaj Ve Odullendirme Hizmetleri AS			Avantages et Récompenses	Turquie
Asie, Océanie, Moyen-Orient					
	National Company for Management and Services Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Arabie saoudite
	Sodexo Australia Pty Ltd (consolidé)			Sur Site	Australie
ME	Serco Sodexo Defence Services PTY Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Australie
	Sodexo Remote Sites Australia Pty Ltd			Sur Site	Australie
	Sodexo Shanghai Management Services			Sur Site	Chine
	Kelvin Catering Services (Emirates) LLC	49 %	49 %	Sur Site	Émirats arabes unis
	Sodexo International FZE			Sur Site	Émirats arabes unis
	Sodexo SVC India Private Ltd			Avantages et Récompenses	Inde
	Tariq Al Ghanim Company Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Koweït
	Teyseer Services Company	49 %	49 %	Sur Site	Qatar

